

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis
juridiques

125^e année

7 août

1993

No 32

Québec 

ALFRED PELLAN

AGENDA D'ART 1994

MUSÉE DU QUÉBEC • MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL • LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC



À l'occasion de l'exposition consacrée à Alfred Pellán, l'*Agenda d'art 1994* présente une trentaine de tableaux de cet artiste surnommé le «magicien de la couleur». Cet agenda au format pratique et richement illustré en couleurs sera très utile à la maison ou au bureau.

Peintre au style révolutionnaire, Pellán est, avec Jean Paul Lemieux, Jean-Paul Riopelle et Paul-Émile Borduas, une des figures dominantes et presque légendaire de l'art moderne au Québec. La qualité de son dessin et la fantaisie de ses couleurs ont toujours exercé une sorte de fascination envoûtante.

En 1994, découvrez Alfred Pellán, ses talents multiples et sa fantaisie débordante. Un magnifique agenda à offrir en cadeau dès maintenant!

Agenda d'art 1994
1993, 128 pages
Format 8 x 8 1/2 po - 20 x 21 cm
EQQ 2-551-15703-X

17,95 \$

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

3-003-3 / 06

Nom : _____ N° compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Code	Titre	Prix unitaire	TPS 7%	Sous-total	Quant	Total
2-551-15703-X	Agenda d'art	17,95 \$	1,26 \$	19,21 \$		

Frais de port
(taxes incluses)

4 \$

TOTAL ↓

Cartes de crédit acceptées



Numéro : _____

Date d'échéance : _____

Banque : _____

Nom du titulaire : _____

Signature : _____

Important :

Paiement par chèque
ou mandat-poste
à l'ordre de
«Les Publications du Québec».
Prix et conditions de vente
modifiables sans préavis.

Québec

Également en vente
chez votre libraire habituel.



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
7 août 1993
No 32

Sommaire

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
VENTE PAR LICITATION
VENTES PAR SHÉRIF
ERRATUM

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Québec
© Éditeur officiel du Québec, 1993

Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie,
réservés pour tous pays. Toute reproduction pour fins commerciales,
par procédé mécanique ou électronique, y compris la microreproduction,
est interdite sans l'autorisation écrite de l'Éditeur officiel du Québec.

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne avec quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME <i>(Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)</i>	3487
M.R.C. DE CANIAPISCAU <i>(Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)</i>	3487
M.R.C. DE CANIAPISCAU <i>(Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1)</i>	3487
M.R.C. DE DRUMMOND <i>(Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1)</i>	3487
M.R.C. DE FRANCHEVILLE <i>(Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1)</i>	3487
M.R.C. DE LAJEMMERAIS <i>(Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1)</i>	3487
M.R.C. DE L'ÉRABLE <i>(Prolongation du délai pour permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1)</i>	3487
M.R.C. DE ROUYN-NORANDA <i>(Prolongation de délai pour permettre d'adopter une réglementation d'urbanisme)</i>	3487

AVIS DIVERS

CENTRE CHRÉTIEN SOREL (L.P.S.)	3488
COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE CHRÉTIENNE DE MONTRÉAL (L.P.S.)	3488
ÉGLISE BAPTISTE MONTCLAIR DE HULL (L.P.)	3488
LES ÉGLISES CONGRÉGATIONNALISTES CHRÉTIENNE AU QUÉBEC (L.P.)	3488
L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-JEAN-LONGUEUIL <i>(Changement de nom)</i>	3488
MONTRÉAL CHRISTIAN EVANGELICAL FELLOWSHIP (L.P.S.)	3488
PAROISSE GRÉCO-CATHOLIQUE (BYZANTINE) DE LA SAINTE TRANSFIGURATION <i>(Érection)</i>	3489
SUCCESSION BRUNO BÉLAND <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	3489
SUCCESSION EVA BROCHU <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	3489
SUCCESSION PACIFIQUE FRÉCHETTE <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	3489
SUCCESSION SYLVAIN PAGEAU <i>(Bénéfice d'inventaire)</i>	3489
THE ROMAN CATHOLIC BISHOP OF SAINT-JEAN-LONGUEUIL <i>(Changement de nom)</i>	3488
VILLE DE BELOEIL <i>(Rachat d'obligations)</i>	3490
VILLE DE SAINT-HYACINTHE <i>(Rues et ruelles)</i>	3490

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Aurèle Beaudoin	3491
Camille Moghabgab	3491

Charles-Eugène Good	3491
Christiane Gravel	3491
Claudette Lavoie	3491
Daeman Donald Bruce Creyke	3492
Fernand Normand	3492
Gagné Huguette	3492
Georgianna Alias Georgette Pelletier	3492
Georgios Giagkou	3492
Gertrude Guy	3492
Hélène Decelles	3492
Hernance Lauzier Collin	3492
Isabelle Ducharme Viens	3493
Isabelle Jennifer Rousseau	3493
Isabelle Richer-Brault	3493
Isabelle Ross	3493
Jean Boucher	3493
Joachim Werner Krueger	3493
Jocelyne Pageau	3493
Johanne Boutin	3493
Jose Esteves Fernandes	3493
Joseph Denys Louis Talbot	3494
Joseph Emmanuel Dominique Hachay	3494
Joseph Éric Marco Denoncourt	3494
Joseph Fernand Arthur Deslauriers	3494
Joseph Florian Parisé	3494
Joseph Louis-Philippe Jasmin Denoncourt	3494
Joseph Raoul André Groulx	3494
Ky Phuc Huynh	3494
Laylah Artemis Babalon Sothis Creyke	3495
Léodar Alias Léo Hamel	3495
Lina D'Apice	3495
Marc Potvin-Tremblay	3495
Marie Anick Nancy Desjardins-Wilkinson	3495
Marie Florence, Lyne Dionne Cloutier	3495
Marie Louise Line Collin	3495
Marie-Lina Beaulieu	3495
Marie Luce Victoire Simard	3495
Marie Marguerite Ermance Couture	3496
Marie Noëlla Anna Charbonneau	3496
Martin Rondeau	3496
Micheline Valérie Pegoraro	3496
Monique Boisvert	3496
Normand St-Onge	3496
Pasqualina Cappuccilli	3496
Pierre Yvon Stéphane Roy	3496
Pierrette Payette	3496
Rénauld Vachon	3497
Richard Jacques Sante Joseph De Luca	3497
Roméo Thifault	3497
Salvatore Carta	3497
Sandra Larivière	3497
Serge Fournier	3497
Stéphane Proulx	3497
Stéphane Tremblay	3497
Suzanne Ebeid	3492
Thuy Van Le	3498
Yves Villeneuve	3498
Yvon Keams	3498
Zotique Roger Mario Paquin	3498

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONSTITUTION 3499

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONTINUATION 3519

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE FUSION 3520

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE MODIFICATION 3522

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 3530

LETTRES PATENTES DE FUSION
(ARTICLES 18 ET 224) 3533

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 3533

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL
(ARTICLE 87) 3534

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL
— ÉTABLISSEMENT OU (ARTICLE 32) 3537

CHANGEMENT DU NOMBRE
D'ADMINISTRATEURS (ARTICLE 87) 3540

DISSOLUTION (ARTICLE 28) 3541

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2170-5504 QUÉBEC INC. 3544

2428-4432 QUÉBEC INC. 3544

2752-7365 QUÉBEC INC. 3544

2968-2838 QUÉBEC INC. 3544

ALPHA SYSTÈMES DIFFUSION
& PATRICK BINET INC. 3544

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES
PONTIAC BUICK SHERBROOKE INC. 3544

ASSOCIATION DU TOURNOI ATOME DE
CHICOUTIMI INC. 3544

AUGUSTE CÔTÉ INC. 3545

AVIATION STÉPHANE CÔTÉ INC. 3545

BARBRET DU QUÉBEC INC. 3545

BAR-B-Q MANDARIN INC. 3545

BOIVIN, MURDOCK INC. 3545

BOULANGERIE DEROY INC. 3545

CENTRE J.A. TREMBLAY ET FILS INC. 3545

CHOEUR GRÉGORIEN DE LA NATIVITÉ
CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE 3545

LAC SAULT-AU-COCHON 3545

CLUB POTVIN INC. 3545

CONSTRUCTION L. BELISLE ET FILS INC. 3546

CONSTRUCTION ROGITECH INC. 3546

CONTRÔLES ÉLECTRIQUES
GAUDREAU INC. 3546

DÉPANNÉUR LE PROCHE ORIENT INC. 3546

EASTERN HIDES INC. 3549

ENTREPRISES DATREM INC. 3546

EXPO-SCIENCES PAN-QUÉBÉCOISE 1990 3546

GAUVIN, CARON & GUÉRARD INC. 3546

GESTION DELACHANAL INC. 3546

GESTION D'IMMEUBLES THIBAULT INC. 3546

GESTION KEN-RICK LTÉE 3546

GESTION MIRCORP INC. 3547

I & M RÉPARATION DE BÉTON INC. 3547

IMMEUBLES RAPIDO LTÉE 3547

JAUNIAUX & JAUNIAUX CENTRE
DE L'AUTO INC. 3547

JEAN-CLAUDE JULIEN INC. 3547

LA BONBEL INC. 3547

LE CLUB DU LAC HARPON 3547

LE GROUPE CEGIA INC. 3547

LE GROUPE DEL-AIR INC. 3547

LE GROUPE FINANCIER MULTIPLAN LTÉE 3547

LÉON GERVAIS INC. 3548

LES AUTOMOBILES ANDRÉ ET
MARCEL ROY INC. 3548

LES ENTREPRISES JEAN ET DANY INC. 3548

LES ENTREPRISES J.N.L. INC. 3548

LES ENTREPRISES NEUVE-FRANCE INC. 3548

LES ENTREPRISES ULRIC PROULX INC. 3548

LES IMMEUBLES JERSEY MILLS LTÉE 3548

LES IMMEUBLES SANIEL INC. 3548

LES INVESTISSEMENTS N.J.L. INC. 3548

LES MOULES BLEUES CLARKE INC. 3548

LES PEAUX DE L'EST INC. 3549

LES PRODUCTIONS ARDANTES INC. 3549

LES PRODUITS FRANCIEL (1991) INC. 3549

LES RÉCEPTIONS PATRICK INC. 3549

L'ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS
DU QUÉBEC 3549

L'INSTITUT CANADIEN D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE INCORPORÉE 3549

MA ESPERANZA LA VINA INC. 3549

MAISON VIDA PLENA 3549

OPTIONS IMPORT-EXPORT, INC. 3549

POTAGERS MARIE-LUC INC. 3549

PROMOTIONS MONDIALES/
EDITIONS L.N. INC. 3550

PÊCHERIE AUSTRAL INC. 3550

RÉSIDENCES POPULAIRES DE
SAINT-HYACINTHE INC. 3550

RITE SPOT CLEANERS LTD 3550

TENDANCES COMMUNICATIONS INC. 3550

TEXMAR INC. 3550

VALUYLA INC. 3550

**DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES
ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES****DISSOLUTION**

CENTRE DE GESTION DES ORGANIQUES - CGO
AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP 3550

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CENTRE DE GESTION DES ORGANIQUES - CGO	3550	BONAVENTURE	
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES		BONAVENTURE B.M.R. INC. c. IMHOFF	3556
AFFAIRES MUNICIPALES		GASPÉ	
DIVERS		CAISSE POPULAIRE DE CAP D'ESPOIR c. CARON	3557
MUNICIPALITÉ D'AQUANISH (<i>Annexion</i>)	3551	HULL	
PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA POCATIÈRE (<i>Annexion</i>)	3551	CAISSE POPULAIRE DE HULL c. ST-LOUIS [EL AL.]	3558
PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA- POCATIÈRE (<i>Extension de limites</i>)	3552	KAMOURASKA	
PAROISSE DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES (<i>Annexion</i>)	3551	CAISSE POPULAIRE DE ST-LUDGER c. BEAULIEU ET AL.	3558
VILLAGE DE COTEAU-LANDING (<i>Extension de limites</i>)	3552	MONTREAL	
RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC		CAISSE POPULAIRE D'ANJOU c. GERVAIS	3559
PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS		QUÉBEC	
PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS	3553	CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-FOY c. VERREAULT ET AL.	3560
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES		CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE D'ASSISE c. TURCOTTE ET AL.	3560
REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	3554	CAISSE POPULAIRE LAURIER c. GILLES-CLAUDE BOUCHARD	3561
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES		CAISSE POPULAIRE ST-ANSELME c. VIEN COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST c. POITRAS ET AL.	3561 3562
ASSOCIATION DES RÉPARTITEURS ET INSPECTEURS DE CONTRÔLE DE LA C.T.C.U.Q. (<i>Formation</i>)	3554	VILLE DE QUÉBEC c. DUMAS	3562
SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC INC. (<i>Changement de nom</i>)	3554	TERREBONNE	
VENTE PAR LICITATION		GÉRARD MATHON ET AL. c. 2527-1289 QUÉBEC INC. (<i>Erratum</i>)	3562
JASMIN c. THOMPSON ET AL.	3555		
VENTES PAR SHÉRIF			
ABITIBI			
VILLE DE MATAGAMI c. ANDRÉ SAYEUR INC. ET AL.	3555		
ARTHABASKA			
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. BERGERON	3556		
BANQUE TORONTO DOMINION c. 2631-6596 QUÉBEC INC.	3556		

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité de Saint-Prime

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 11 octobre 1993 le délai pour permettre à la municipalité de Saint-Prime d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy.

Québec, le 19 juillet 1993

5167

Le directeur général,
GEORGES FELLI

M.R.C. de Caniapiscau

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 30 novembre 1993, à la municipalité régionale de comté de Caniapiscau pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 19 juillet 1993

5166

Le directeur général,
GEORGES FELLI

M.R.C. de Caniapiscau

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 30 novembre 1993, à la municipalité régionale de comté de Caniapiscau pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 16 juillet 1993

5165

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

M.R.C. de Drummond

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 23 février 1994 à la municipalité régionale de comté de Drummond pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 15 juillet 1993

5171

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

M.R.C. de Francheville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 30 juin 1994 à la municipalité régionale de comté de Francheville pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 15 juillet 1993

5171

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

M.R.C. de Lajemmerais

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, expirant le 15 février 1994, à la municipalité régionale de comté de Lajemmerais pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 15 juillet 1993

5171

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

M.R.C. de L'Érable

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, expirant le 1^{er} mai 1994 à la municipalité régionale de comté de L'Érable pour lui permettre d'adopter le document visé à l'article 56.1 de cette loi.

Québec, le 15 juillet 1993

5171

Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN

M.R.C. de Rouyn-Noranda

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 octobre 1993 le délai prescrit à la municipalité régionale de comté de Rouyn-Noranda pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 21 juillet 1993

5171

Le directeur général,
GEORGES FELLI

Avis divers

CENTRE CHRÉTIEN SOREL

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71) et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), il a accordé des lettres patentes supplémentaires, en date du 15 juillet 1993, à la corporation « LA PAROLE DE VIE » changeant sa dénomination sociale en celle de « CENTRE CHRÉTIEN SOREL ».

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2551-7384

87781

COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE CHRÉTIENNE DE MONTRÉAL

et sa version

MONTRÉAL CHRISTIAN EVANGELICAL FELLOWSHIP

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 15 juillet 1993, constituant en corporation les requérants suivants: M. Ireneo P. Abarca, pasteur, 4850, Édouard-Montpetit, appartement 8, Montréal, Mme Greta Baptiste, réceptionniste, 3475, Saint-Urbain, appartement 203, Montréal, Mme Paquita Orpiano, ménagère, 4850, Édouard-Montpetit, appartement 8, Montréal, sous la dénomination sociale « COMMUNAUTÉ ÉVANGÉLIQUE CHRÉTIENNE DE MONTRÉAL et sa version MONTRÉAL CHRISTIAN EVANGELICAL FELLOWSHIP ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 20 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 4850, Édouard-Montpetit, appartement 8, Montréal, district judiciaire de Montréal.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
3091-5078

5170

ÉGLISE BAPTISTE MONTCLAIR DE HULL

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 14 juillet 1993 constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de MONTCLAIR BOULEVARD BAPTIST CHURCH déjà constituée en corporation le 29 août 1956 en vertu de la Loi spéciale du Canada.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 10 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 124, Jeanne-d'Arc, Hull, district judiciaire de Hull.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
1586-1784

5169

LES ÉGLISES CONGRÉGATIONALISTES CHRÉTIENNES AU QUÉBEC

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 14 juillet 1993, constituant en corporation les requérants suivants: M. Kevin Cullen, restaurateur, 92, rang 2, Morin Heights, M. Herb Hart, chauffeur d'autobus, 16, Saint-Adolphe, Morin Heights, Mme Marilyn Mulkins, professeur de piano, 35, Les Chutes, R.R. 1, Morin Heights, M. Richard Liboiron, paysagiste, 832, Saint-Gabriel, Mont-Rolland, M. Jean Hanchet, retraité, 52, Simon River Road, Saint-Sauveur, Mme Marielle Kalmbach, femme d'affaires, 27, chemin Brazeau, Saint-Sauveur, Mme Darlene Tollis, ménagère, 207, Lac Connelly Nord, Saint-Hippolyte, M. Ronald Holden, ministre du Culte, 2525, Havre-des-Isles, pavillon A, appartement 1207, Chomedey, sous la dénomination sociale « LES ÉGLISES CONGRÉGATIONALISTES CHRÉTIENNES AU QUÉBEC ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 100,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 670, Principale, Piedmont, district judiciaire de Terrebonne.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2964-8318

5168

L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-JEAN-LONGUEUIL

et sa version

THE ROMAN CATHOLIC BISHOP OF SAINT-JEAN-LONGUEUIL

Avis est donné, conformément à la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17, a. 13), que le nom de la corporation suivante: L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC et sa version THE ROMAN CATHOLIC BISHOP OF SAINT-JEAN-DE-QUÉBEC, constituée le 14 août 1950 en vertu de la Loi précitée, est changé en celui de: L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-JEAN-LONGUEUIL et sa version THE ROMAN CATHOLIC BISHOP OF SAINT-JEAN-LONGUEUIL.

L'évêque de Saint-Jean-Longueuil,
BERNARD HUBERT
1322-3854

87780

**PAROISSE GRÉCO-CATHOLIQUE (BYZANTINE)
DE LA SAINTE TRANSFIGURATION**

Avis est donné, conformément à la Loi sur les fabriques (L.R.Q., c. F-1, a. 2), que monsieur Isidore Borecky, évêque de Toronto et de l'Est du Canada, en date du 7 juin 1993 a érigé la « PAROISSE GRÉCO-CATHOLIQUE (BYZANTINE) DE LA SAINTE TRANSFIGURATION ».

*L'épargne de Toronto et
de l'Est du Canada,
ISIDORE BORECKY
3092-1936*

87779

Succession Bruno Béland

Avis est donné, conformément à l'article 676 C.C.B.C., que monsieur Réjean Béland, du 230, Sapinière Dorion Ouest, appartement 105, Québec (Québec), a accepté, sous bénéfice d'inventaire, en sa qualité de tuteur à l'enfant mineur Line Béland, aux termes d'un jugement rendu le onze février mil neuf cent quatre-vingt-treize (11 02 93) par Gervais Brassard (JB 2168), protonotaire adjoint à la Cour supérieure du district de Québec, dossier numéro 200-14-000017-936, la succession de monsieur Bruno Béland, décédé le seize novembre mil neuf cent quatre-vingt-onze (16 11 91), en son vivant domicilié au 234, 106^e Rue à Beauport (Québec), tel qu'il appert d'un acte reçu devant Jean Rochette, notaire pratiquant au 7760, Henri-Bourassa, local 201 à Charlesbourg, le seize juillet mil neuf cent quatre-vingt-treize (16 07 93), et dont copie a été enregistrée à Québec le vingt-sept juillet mil neuf cent quatre-vingt-treize (27 07 93), sous le numéro 1 522 539.

Les réclamations devront être adressées au soussigné.

Charlesbourg, le 29 juillet 1993

87836

*Le procureur,
JEAN ROCHETTE, notaire*

Succession Eva Brochu

Avis est, par les présentes, donné que Wellic Brochu, Frank Brochu, Robert Brochu, Germaine Brochu, Lucienne Brochu, Benoit Brochu, Jean-Marc Fortier, Line Andrée Veilleux, Marcel Corbeil, Betty Caumartin, Joanne Brien et André Brochu, aux termes des actes reçus devant Jacques Ménard, notaire à Armagh, les 23 et 25 juin 1993, sous les numéros 7121 et 7122 de ses minutes, dont copies ont été enregistrées à la division d'enregistrement de Bellechasse le 5 juillet 1993 sous les numéros 169456 et 169457, et Guy Brochu, aux termes d'un acte reçu devant Pierre Cyr, notaire à Laval, le 24 juin 1993 dont copie a été enregistrée à ladite division d'enregistrement le 5 juillet 1993 sous le numéro 169458, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Eva Brochu, décédée le 25 mars dernier (1993).

Un inventaire des biens de la défunte a été dressé devant Jacques Ménard, notaire, le 9 juin 1993, sous le numéro 7089 de ses minutes.

Après deux mois de la publication du présent avis, les exécuteurs testamentaires paieront les créanciers au fur et à mesure qu'ils se présenteront, suivant la loi.

Armagh, le 20 juillet 1993

87785

*Le procureur,
JACQUES MÉNARD, notaire*

Succession Pacifique Fréchette

Avis est, par les présentes, donné que madame Céline Fréchette, agent de secrétariat, demeurant au 705, chemin Sainte-Foy, appartement 1, Québec, QC, agissant comme curatrice à la personne et aux biens de madame Marie Josephte Venne, étant dûment autorisée aux termes d'un jugement de la Cour supérieure, district de Joliette, rendu le 29 avril 1993, dossier numéro 705-14-000112-933, est nommée curatrice de madame Marie Josephte Venne qui est la seule héritière de son époux, feu Pacifique Fréchette, en son vivant rentier et domicilié à Saint-Félix-de-Valois, où il est décédé le 26 janvier 1993, aux termes de l'institution contractuelle irrévocable stipulée à son contrat de mariage suivant acte reçu devant L.P. Pariseau, notaire, le 6 février 1954, et dont copie fut enregistrée à Joliette sous le numéro 95872. Madame Céline Fréchette a accepté la succession dudit Pacifique Fréchette, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Louise Tessier, notaire au 461, chemin Joliette, Saint-Félix-de-Valois, QC, J0K 2M0, le 9 juillet 1993 et dont copie fut enregistrée à Joliette le 22 juillet 1993, sous le numéro 318397.

Un inventaire des biens a été fait devant Louise Tessier, notaire, le 9 juillet 1993, et peut être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Félix-de-Valois, le 26 juillet 1993

87821

*Le procureur,
LOUISE TESSIER, notaire*

Succession Sylvain Pageau

Avis est, par les présentes, donné que Mathias Pageau, domicilié au 3740, Mance, appartement 8 à Saint-Hubert, est le seul héritier de feu Sylvain Pageau, en son vivant domicilié au 497, avenue Venise Ouest, Venise-en-Québec, lequel est décédé le quatre août mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991 08 04) sans laisser de testament, afin que ledit enfant mineur puisse accepter, sous bénéfice d'inventaire, par l'entremise de monsieur Alain Pageau, son tuteur dûment autorisé aux termes d'un jugement l'autorisant à accepter sous bénéfice d'inventaire rendu le vingt-deux octobre mil neuf cent quatre-vingt-onze (1991 10 22) par Gaby Dumas, protonotaire adjoint, et d'un jugement rectifié rendu le treize avril mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992 04 13) par Gaby Dumas, protonotaire adjoint et dont copie fut enregistrée dans la division d'enregistrement de Chambly le quinze juillet mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992 07 15) sous le numéro 914694.

De plus, un inventaire des biens du défunt a été fait le trois juillet mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992 07 03) devant Diane Gareau, notaire au 3205, Grande-Allée, Saint-Hubert, Québec (J4T 2S6) et peut être consulté.

Après deux (2) mois du présent avis, l'héritier ci-dessus paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Saint-Hubert, le 16 juillet 1993

87822

Le procureur,
DIANE GAREAU, notaire

Ville de Beloeil
Rachat d'obligations

Émission de 1 876 500 \$ — datées du 1^{er} octobre 1974.

Avis est donné aux détenteurs d'obligations de la ville de Beloeil, émission de 1 876 500 \$ datée du 1^{er} octobre 1974, portant intérêt au taux de 10,5 %, qu'il a été procédé à un tirage au sort selon les modalités de l'émission tel que stipulé dans l'obligation pour racheter par anticipation, en date du 1^{er} octobre 1993, 142 000 \$ de cette émission pour satisfaire à l'amortissement annuel prévu pour l'exercice financier 1993.

Les numéros des obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 25 000 \$: A-012.

Dénomination de 1 000 \$ commençant par la lettre M: 838-847-853-855-861-862-877-881-886-888-890-891-892-895-905-915-920-921-922-928-929-939-945-946-953-958-962-964-965-973-976-977-982-985-993-997-999-1008-1015-1016-1017-1018-1019-1021-1023-1024-1029-1033-1034-1035-1037-1041-1042-1046-1050-1051-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1062-1063-1065-1069-1075-1076-1078-1079-1080-1081-1082-1085-1086-1088-1091-1094-1107-1109-1110-1111-1114-1117-1120-1124-1127-1130-1135-1136-1137-1139-1140-1146-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1172-1179-1180-1182-1183-1184-1185-1186-1188-1190-1194-1195-1196-1199.

Les personnes intéressées doivent prendre avis que les obligations portant les numéros ci-dessus mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} octobre 1993 et que la valeur au pair en capital de ces obligations sera versée à leurs détenteurs par toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada.

Beloeil, le 7 août 1993

87777

Le greffier,
DANIEL DESROCHES, O.M.A.

Ville de Saint-Hyacinthe

Avis est donné, aux personnes intéressées, que la ville de Saint-Hyacinthe entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c. C-19), afin de devenir propriétaire de rues ou parties des rues ouvertes au public depuis plus de 10 ans.

Le texte de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes est le suivant:

«422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1° Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2° Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q. chapitre C-1);

3° L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4° Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette Officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues et ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette Officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

S.R. 1964, c.193, a.430; 1968, c.23, a.8.»

Avis est aussi donné que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes ont été accomplies. Le conseil municipal a approuvé la description des rues ou parties de rues le 5 avril 1993 par sa résolution numéro 93-174.

La description sommaire des rues ou parties de rues pour lesquelles la ville de Saint-Hyacinthe entend se prévaloir de l'article ci-dessus mentionné est établie comme suit:

«Ce lot est du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Hyacinthe-Confesseur et peut plus particulièrement se décrire comme suit:

— Le lot quatre cent vingt-neuf (429) dudit cadastre.

Ces lots sont tous du cadastre officiel de la cité de Saint-Hyacinthe et peuvent plus particulièrement se décrire comme suit:

— le lot cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-154) dudit cadastre;

— le lot cent soixante-treize de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-173) dudit cadastre;

— le lot deux cent quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-245) dudit cadastre;

— le lot deux cent soixante-quinze de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-275) dudit cadastre;

— le lot trois cent trente-six de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-336) dudit cadastre;

— le lot trois cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-366) dudit cadastre;

— le lot trois cent quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-trois (683-398) dudit cadastre;

— le lot cinq de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-huit (688-5) dudit cadastre;

— Le lot un de la resubdivision du lot cent vingt et un de la subdivision officielle du lot originaire six cent quatre-vingt-huit (688-121-1) dudit cadastre.»

L'original de la description de ces rues ou parties de rues est déposé au bureau de la greffière de la ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance et une copie certifiée de cette description est déposée au bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 16 avril 1993

86187-18-2

La greffière,
HÉLÈNE BEAUCHESNE, *notaire*

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Aurèle Beaudoin

Prenez avis que Aurèle Beaudoin, domicilié à Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Luc Beaudoin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Lachenaie, le 8 juin 1993

87617-31-2

Le procureur du requérant,
MARC SOUCIE, *notaire*

Camille Moghabgab

Prenez avis que Camille Moghabgab, domicilié au 4461, avenue Linton, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kamil Mogab.

Montréal, le 14 juillet 1993

87746-32-2

Le requérant,
CAMILLE MOGHABGAB

Charles-Eugène Good

Prenez avis que Charles-Eugène Good, domicilié au 114, avenue Lavoie, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Charles Eugène Goode.

Rimouski, le 19 juillet 1993

87710-31-2

Le procureur du requérant,
ANDRÉE LECLERC, *avocate*

Christiane Gravel

Prenez avis que Christiane Gravel, domiciliée au 474, rue Sainte-Marguerite, Sainte-Julie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christiane Cotnoir.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont les enfants mineurs, soit Roxane Beauchemin-Gravel et Maxime Beauchemin-Gravel, tous deux domiciliés à la même adresse que la requérante.

Montréal, le 16 juin 1993

87299-31-2

Les procureurs de la requérante,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

Claudette Lavoie

Prenez avis que Claudette Lavoie, domiciliée au 112, rue Des Sorbiers, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Myriam Lavoie.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Hull, le 28 juin 1993

87437-31-2

La requérante,
CLAUDETTE LAVOIE

Daeman Donald Bruce Creyke

Prenez avis que Daeman Donald Bruce Creyke, domicilié au 4857, avenue Coronation, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Daeman Donald Bruce Stewart.

Montréal, le 23 juillet 1993

87789-32-2

Le requérant,
DAEMAN DONALD BRUCE CREYKE

Suzanne Ebeid

Prenez avis que Suzanne Ebeid, domiciliée au 4075, Bordeaux, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzanne Hébert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 22 juillet 1993

87745-32-2

La requérante,
SUZANNE EBEID

Fernand Normand

Prenez avis que Fernand Normand, domicilié au 32, Habitation Basque, Sept-Îles, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fernand Fortier.

Sept-Îles, le 28 juin 1993

87464-31-2

Le requérant,
FERNAND NORMAND

Huguette Gagné

Prenez avis que Huguette Gagné, domiciliée au 428, rue Kitchener, La Tuque, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Huguette Moisan.

La Tuque, le 17 juin 1993

87616-31-2

Le procureur de la requérante,
JEAN-M. CARRIER, *avocat*

Georgianna alias Georgette Pelletier

Prenez avis que Georgianna alias Georgette Pelletier, domiciliée au 74, rue Legardeur, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Georgette Pelletier.

Baie-Comeau, le 21 juin 1993

87290-31-2

La requérante,
GEORGIANNA PELLETIER

Georgios Giagkou

Prenez avis que Georgios Giagkou, domicilié au 175, croissant de l'Arcade, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de George Giagkos.

Laval, le 25 juin 1993

87466-31-2

Les procureurs du requérant,
ALEPIN GAUTHIER

Gertrude Guy

Prenez avis que Gertrude Guy, domiciliée au 1390, Oscar-Benoit, appartement 3, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Claude Guy.

Montréal, le 29 juin 1993

87358-31-2

La requérante,
GERTRUDE GUY

Hélène Decelles

Prenez avis que Hélène Decelles, domiciliée au 2350, Édouard-Montpetit, chambre 8114, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Karen Judith Bauer.

Montréal, le 13 juillet 1993

87743-32-2

La requérante,
HÉLÈNE DECELLES

Hermance Lauzier Collin

Prenez avis que Hermance Lauzier Collin, domiciliée au 12224, O'Brien, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Armande Lauzier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 22 juillet 1993

87823-32-2

La requérante,
HERMANCÉ LAUZIER COLLIN

Isabelle Ducharme Viens

Prenez avis que Isabelle Ducharme Viens, domiciliée au 3250, Saint-Joseph, appartement 110, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Ducharme.

Longueuil, le 22 juin 1993

87331-31-2

Le procureur de la requérante,
LISE DROLET

Isabelle Jennifer Rousseau

Prenez avis que Isabelle Jennifer Rousseau, domiciliée au 70, Damase-Potvin, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Jennifer Poirier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante.

Baie-Comeau, le 23 juin 1993

87334-31-2

Le procureur de la requérante,
ROBIN TREMBLAY

Isabelle Richer-Brault

Prenez avis que Isabelle Richer-Brault, domiciliée au 3323, rue Beaubien Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Brault.

Montréal, le 23 juin 1993

87296-31-2

Les procureurs de la requérante,
TOULET, BUSHEY, TURGEON & BLACKBURN

Isabelle Ross

Prenez avis que Isabelle Ross, domiciliée au 5512, rue Jeanne-d'Arc, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabell Ross.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 23 juin 1993

87297-31-2

La requérante,
ISABELLE ROSS

Jean Boucher

Prenez avis que Jean Boucher, domicilié au 3221, Édouard-Montpetit, appartement 20, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Olivier Boucher.

Montréal, le 12 juillet 1993

87614-31-2

Le requérant,
JEAN BOUCHER

Joachim Werner Krueger

Prenez avis que Joachim Werner Krueger, domicilié au 301, Westminster, appartement 8, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Rieger.

Montréal, le 19 juillet 1993

87747-32-2

Le requérant,
JOACHIM WERNER KRUEGER

Jocelyne Pageau

Prenez avis que Jocelyne Pageau, domiciliée au 99, 3^e Avenue, appartement 5, L'Isletville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Paule Théa.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Sainte-Foy, le 26 juillet 1993

87788-32-2

Les procureurs de la requérante,
BERGERON, SAINDON ET ASSOCIÉS

Johanne Boutin

Prenez avis que Johanne Boutin, domiciliée au 500, rue de la Faune, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joannie Boutin.

Québec, le 16 juillet 1993

87677-31-2

Le procureur de la requérante,
JORGE ARMUO, avocat

Jose Esteves Fernandes

Prenez avis que Jose Esteves Fernandes, domicilié au 8971 A, 14^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeff Stevens.

Montréal, le 19 juillet 1993

87790-32-2

Le procureur du requérant,
NORMAN S. KESSNER, avocat

Joseph Denys Louis Talbot

Prenez avis que Joseph Denys Louis Talbot, domicilié au 217, route 132, L'Isle-Verte, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Denys Loïc Talbot.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

L'Isle-Verte, le 23 juin 1993

87360-31-2 *Le requérant,*
JOSEPH DENYS LOUIS TALBOT

Joseph Emmanuel Dominique Hachay

Prenez avis que Joseph Emmanuel Dominique Hachay, domicilié au 3330, avenue Dumas, appartement 4, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Emmanuel Dominique Savard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 20 juillet 1993

87706-31-2 *Le requérant,*
JOSEPH EMMANUEL DOMINIQUE HACHAY

Joseph Éric Marco Denoncourt

Prenez avis que Joseph Éric Marco Denoncourt, domicilié au 31, place Robert Demers, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Éric Marco Demers.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Victoriaville, le 13 juillet 1993

87613-31-2 *Le requérant,*
JOSEPH ÉRIC MARCO DENONCOURT

Joseph Fernand Arthur Deslauriers

Prenez avis que Joseph Fernand Arthur Deslauriers, domicilié au 12275, rue Jasmin, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Fernand Yves Arthur Deslauriers.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 22 juin 1993

87298-31-2 *Le requérant,*
JOSEPH FERNAND ARTHUR DESLAURIERS

Joseph Florian Parisé

Prenez avis que Joseph Florian Parisé, domicilié au 210, route Saint-François, Pabos, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Laurien Parisé.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Chandler, le 22 juin 1993

87323-31-2 *La procureure du requérant,*
ELAINE PAQUET, *notaire*

Joseph Louis-Philippe Jasmin Denoncourt

Prenez avis que Joseph Louis-Philippe Jasmin Denoncourt, domicilié au 595, boulevard Gamache, appartement 01, Victoriaville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Louis-Philippe Jasmin Demers.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Victoriaville, le 13 juillet 1993

87612-31-2 *Le requérant,*
JOSEPH LOUIS-PHILIPPE JASMIN DENONCOURT

Joseph Raoul André Groulx

Prenez avis que Joseph Raoul André Groulx, domicilié au 760, rue Principale, Buckingham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Raoul André Clément.

Buckingham, le 12 juillet 1993

87641-31-2 *Le procureur du requérant,*
ANDRÉE BERTHEL, *avocate*

Ky Phuc Huynh

Prenez avis que Ky Phuc Huynh, domicilié au 524, rue Gonthier, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Van Lee Huynh.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 20 juillet 1993

87744-32-2 *Le requérant,*
KY PHUC HUYNH

Laylah Artemis Babalon Sothis Creyke

Prenez avis que Laylah Artemis Babalon Sothis Creyke, domicilié au 5440, Prince-of-Hales, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Laylah Artemis Babalon Sothis Stewart.

Montréal, le 23 juillet 1993

87786-32-2 *Le requérant,*
LAYLAH ARTEMIS BABALON SOTHIS CREYKE

Léodar alias Léo Hamel

Prenez avis que Léodar alias Léo Hamel, domicilié au 74, rue Legardeur, Baie-Comeau, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Léo Hamel.

Baie-Comeau, le 21 juin 1993

87291-31-2 *Le requérant,*
LÉODAR HAMEL

Lina D'Apice

Prenez avis que Lina D'Apice, domiciliée au 12705, 53^e Avenue, Rivière-des-Prairies, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hawa Lina D'Apice.

Québec, le 14 juillet 1993

87707-31-2 *La requérante,*
LINA D'APICE

Marc Potvin-Tremblay

Prenez avis que Marc Potvin-Tremblay, domicilié au 581, Verlaine, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marc Tremblay.

Chicoutimi, le 12 juillet 1993

87643-31-2 *Le procureur du requérant,*
LUC R. BOUCHARD, notaire

Marie Anick Nancy Desjardins-Wilkinson

Prenez avis que Marie Anick Nancy Desjardins-Wilkinson, domiciliée au 8418, rue Lajeunesse, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Anick Nancy Wilkinson.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 16 juin 1993

87255-31-2 *La requérante,*
MARIE ANICK NANCY DESJARDINS-WILKINSON

Marie, Florence, Lyne Dionne Cloutier

Prenez avis que Marie, Florence, Lyne Dionne Cloutier, domiciliée au 1020, rang Sainte-Anne, Sainte-Brigitte-des-Saults, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Florence, Céline Dionne.

Drummondville, le 21 juin 1993

87295-31-2 *Les procureurs de la requérante,*
BLAIS, ST-ONGE

Marie Louise Line Collin

Prenez avis que Marie Louise Line Collin, domiciliée au 1159, avenue des Laurentides, appartement 6, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Louise Lynn Collin.

Québec, le 26 juillet 1993

87787-32-2 *La requérante,*
MARIE LOUISE LINE COLLIN

Marie-Lina Beaulieu

Prenez avis que Marie-Lina Beaulieu, domiciliée au 4155, 6^e Avenue Est, appartement 208, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Line Beaulieu.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Charlesbourg, le 30 juin 1993

87405-31-2 *La requérante,*
MARIE-LINA BEAULIEU

Marie Luce Victoire Simard

Prenez avis que Marie Luce Victoire Simard, domiciliée au 120, chemin des Chutes, La Baie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Vicky Simard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

La Baie, le 23 juin 1993

87359-31-2 *La requérante,*
MARIE LUCE VICTOIRE SIMARD

Marie Marguerite Ermance Couture

Prenez avis que Marie Marguerite Ermance Couture, domiciliée au 1281, avenue Preston, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Hermance Couture.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Sillery, le 15 juillet 1993

87642-31-2 *La requérante,*
MARIE MARGUERITE ERMANCE COUTURE

Marie Noëlla Anna Charbonneau

Prenez avis que Marie Noëlla Anna Charbonneau, domiciliée au 54, boulevard des Fleurs, Blainville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Noëlla Annie Charbonneau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Blainville, le 20 juillet 1993

87748-32-2 *La requérante,*
MARIE NOËLLA ANNA CHARBONNEAU

Martin Rondeau

Prenez avis que Martin Rondeau, domicilié au 73, rue Cameron, Hudson, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Martin Désormeaux.

Hudson, le 14 juillet 1993

87705-31-2 *Le requérant,*
MARTIN RONDEAU

Micheline Valérie Pegoraro

Prenez avis que Micheline Valérie Pegoraro, domiciliée au 16, rue Marthe, Saint-Philippe, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Micheline Valérie Guérin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Philippe, le 18 juin 1993

87294-31-2 *La requérante,*
MICHELINE VALÉRIE PEGORARO

Monique Boisvert

Prenez avis que Monique Boisvert, domiciliée au 178, Wellington Nord, appartement 101, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Soleil Boisvert.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Sherbrooke 18 juin 1993

87361-31-2 *La requérante,*
MONIQUE BOISVERT

Normand St-Onge

Prenez avis que Normand St-Onge, domicilié au 403, rue Duvernay, Granby, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Normand Laporte.

Granby, le 15 juillet 1993

87678-31-2 *Les procureurs du requérant,*
SAVOIE, LACASSE, BARBANT & SÉVIGNY

Pasqualina Cappuccilli

Prenez avis que Pasqualina Cappuccilli, domiciliée au 9126, 25^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lina Cappuccilli.

Montréal, le 16 juillet 1993

87711-31-2 *Les procureurs de la requérante,*
KALMAN SAMUELS, FLADERNEUDORFER & ASSOC.

Pierre Yvon Stéphane Roy

Prenez avis que Pierre Yvon Stéphane Roy, domicilié au 445, rue Notre-Dame, Saint-Chrysostome, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Yvon Stéphane Lefort.

Salaberry-de-Valleyfield, le 9 juin 1993

87451-31-2 *Les procureurs du requérant,*
MASSÉ, GINGRAS, ROBERT & TOULOUSE

Pierrette Payette

Prenez avis que Pierrette Payette, domiciliée au 5420, Beaubien Est, appartement 1, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie-Pier Payette.

Montréal, le 16 juin 1993

87254-31-2

La requérante,
PIERRETTE PAYETTE

Rénald Vachon

Prenez avis que Rénald Vachon, domicilié au 828, Moreau, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Reynald LaRue.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Sainte-Foy, le 27 juillet 1993

87826-32-2

Le requérant,
RÉNALD VACHON

Richard, Jacques, Sante, Joseph De Luca

Prenez avis que Richard, Jacques, Sante, Joseph De Luca, domicilié au 7904-B, Henri-Julien, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ricky, Jacques, Sante, Joseph De Luca.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Val d'Or, le 12 juillet 1993

87615-31-2

Le procureur du requérant,
MANON PRÉVOST, *avocate*

Roméo Thifault

Prenez avis que Roméo Thifault, domicilié au 98, Sacré-Coeur, Charlemagne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roméo Cardinal.

Le Gardeur, le 22 juillet 1993

87827-32-2

Les procureurs du requérant,
CARIGNAN SÉGUIN

Salvatore Carta

Prenez avis que Salvatore Carta, domicilié au 110, rue de La Barre, appartement 2022, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ricardo Carta.

Longueuil, le 21 juillet 1993

87708-31-2

Le requérant,
SALVATORE CARTA

Sandra Larivière

Prenez avis que Sandra Larivière, domiciliée au 656, chemin Saint-Marc, canton de Tremblay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sandra Savard.

Ce changement de nom n'affectera que la requérante elle-même.

Chicoutimi, le 8 juillet 1993

87618-31-2

Les procureurs de la requérante,
PÉRIGNY, BEAULIEU, VÉZINA,
GAUTHIER & VACHON, *avocats*

Serge Fournier

Prenez avis que Serge Fournier, domicilié au 4340, Jolibois, Sainte-Rosalie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serge Melançon.

Ce changement affectera aussi ses enfants, David, Karine et Alex.

Sainte-Rosalie, le 2 juillet 1993

87465-31-2

Le requérant,
SERGE FOURNIER

Stéphane Proulx

Prenez avis que Stéphane Proulx, domicilié au 774A, 25^e Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Lachapelle.

Lachine, le 18 juin 1993

87395-31-2

Le procureur du requérant,
SOPHIE BÉLANGER, *avocate*

Stéphane Tremblay

Prenez avis que Stéphane Tremblay, domicilié au 2101, du Chemin du Fer à Cheval, Sainte-Julie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphane Cadrin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Saint-Basile-le-Grand, le 14 juillet 1993

87644-31-2

Le procureur du requérant,
SYLVIE DESALIERS, *notaire*

Thuy Van Le

Prenez avis que Thuy Van Le, domicilié au 1500, rue Victoria, appartement 108, Greenfield Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Anh Dan Le.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Longueuil, le 21 juillet 1993

87828-32-2

Les procureurs du requérant,
LAFONTAINE PARADIS, LESSARD

Yvon Villeneuve

Prenez avis que Yvon Villeneuve, domicilié au 655, Émile-Girardin, appartement 6, Chicoutimi, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yves Villeneuve.

Chicoutimi, le 23 juillet 1993

87824-32-2

Le requérant,
YVON VILLENEUVE

Yvon Kearns

Prenez avis que Yvon Kearns, domicilié au 2250, Adrien, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ivan Kearns.

Brossard, le 26 juillet 1993

87825-32-2

Le requérant,
YVON KEARNS

Zotique Roger Mario Paquin

Prenez avis que Zotique Roger Mario Paquin, domicilié au 230, Syndey-Cunningham, Beaconsfield, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marc Roger Mario Paquin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 14 juillet 1993

87709-31-2

Le requérant,
ZOTIQUE ROGER MARIO PAQUIN

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-9508 1950-72-75-84 RÉJEAN BÉLAND CONSTRUCTION INC.	1993 07 14	Montréal
3090-9931 3090-9931 QUÉBEC INC.	1993 06 18	Montréal
3092-1001 3092-1001 QUÉBEC INC.	1993 06 11	Joliette
3092-3411 3092-3411 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Charlevoix
3092-3429 3092-3429 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Chicoutimi
3092-3437 3092-3437 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3092-6133 3092-6133 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Québec
3092-6141 3092-6141 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Baie-Comeau
3092-6166 3092-6166 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Québec
3092-6216 3092-6216 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Alma
3092-6224 3092-6224 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Québec
3092-6232 3092-6232 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Québec
3092-6265 3092-6265 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Québec
3092-6323 3092-6323 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Québec
3092-6331 3092-6331 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Gaspé
3092-6364 3092-6364 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Québec
3092-6620 3092-6620 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3092-6638 3092-6638 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Chicoutimi
3092-6646 3092-6646 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Abitibi
3092-6653 3092-6653 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Beauce
3092-6679 3092-6679 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Québec
3092-6778 3092-6778 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Québec
3092-6786 3092-6786 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Québec
3092-6851 3092-6851 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Québec
3092-6869 3092-6869 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Québec
3092-6877 3092-6877 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Québec
3092-6943 3092-6943 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-6950 3092-6950 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-6976 3092-6976 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-6984 3092-6984 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-6992 3092-6992 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Saint-François
3092-7008 3092-7008 QUÉBEC INC.	1993 07 16	Beauce
3092-7024 3092-7024 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7032 3092-7032 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Saint-Hyacinthe
3092-7040 3092-7040 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Saint-François
3092-7057 3092-7057 QUÉBEC INC.	1993 07 16	Frontenac
3092-7115 3092-7115 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3092-7131 3092-7131 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Montréal
3092-7172 3092-7172 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Québec
3092-7214 3092-7214 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Drummond
3092-7222 3092-7222 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7230 3092-7230 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7248 3092-7248 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Rouyn-Noranda
3092-7255 3092-7255 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Saint-François
3092-7263 3092-7263 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7271 3092-7271 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7297 3092-7297 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7305 3092-7305 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Joliette
3092-7313 3092-7313 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Chicoutimi
3092-7347 3092-7347 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Laval
3092-7388 3092-7388 QUÉBEC INC.	1993 07 16	Québec
3093-2776 3093-2776 QUÉBEC INC.	1993 07 06	Montréal
3093-5555 3093-5555 QUÉBEC INC.	1993 07 06	Montréal
3093-5563 3093-5563 QUÉBEC INC.	1993 07 06	Montréal
3093-5597 3093-5597 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6116 3093-6116 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6140 3093-6140 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-6165 3093-6165 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6173 3093-6173 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6181 3093-6181 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Drummond
3093-6322 3093-6322 QUÉBEC INC.	1993 07 06	Bedford
3093-6363 3093-6363 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Alma
3093-6389 3093-6389 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Laval
3093-6454 3093-6454 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Joliette
3093-6546 3093-6546 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Longueuil
3093-6561 3093-6561 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Longueuil
3093-6587 3093-6587 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6637 3093-6637 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-6678 3093-6678 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Québec
3093-6686 3093-6686 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Laval
3093-6694 3093-6694 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Beauharnois
3093-6769 3093-6769 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Chicoutimi
3093-6777 3093-6777 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6785 3093-6785 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-6793 3093-6793 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6801 3093-6801 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6819 3093-6819 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-6827 3093-6827 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-6835 3093-6835 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Saint-Maurice
3093-6850 3093-6850 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Mingan
3093-6876 3093-6876 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-6892 3093-6892 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Terrebonne
3093-6900 3093-6900 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-6926 3093-6926 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-6934 3093-6934 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-6942 3093-6942 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Québec
3093-6959 3093-6959 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-6975 3093-6975 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-6983 3093-6983 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-7072 3093-7072 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7080 3093-7080 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Québec
3093-7106 3093-7106 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Terrebonne
3093-7114 3093-7114 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7163 3093-7163 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-7171 3093-7171 QUÉBEC INC.	1993 07 07	Montréal
3093-7221 3093-7221 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7239 3093-7239 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7247 3093-7247 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7254 3093-7254 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7262 3093-7262 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7270 3093-7270 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7304 3093-7304 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7312 3093-7312 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Rimouski
3093-7320 3093-7320 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7361 3093-7361 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7387 3093-7387 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-7395 3093-7395 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7403 3093-7403 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Beauharnois
3093-7445 3093-7445 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7452 3093-7452 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Longueuil
3093-7478 3093-7478 QUÉBEC INC.	1993 07 09	St-Hyacinthe
3093-7486 3093-7486 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Terrebonne
3093-7494 3093-7494 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-7510 3093-7510 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-7528 3093-7528 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7551 3093-7551 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7577 3093-7577 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7601 3093-7601 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7619 3093-7619 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-7718 3093-7718 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Terrebonne
3093-7908 3093-7908 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Laval
3093-7924 3093-7924 QUÉBEC INC.	1993 07 08	Iberville
3093-7957 3093-7957 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Laval
3093-7973 3093-7973 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-7981 3093-7981 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Saint-François
3093-7999 3093-7999 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8013 3093-8013 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8021 3093-8021 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8054 3093-8054 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-8062 3093-8062 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8070 3093-8070 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-8104 3093-8104 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-8112 3093-8112 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-8120 3093-8120 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-8138 3093-8138 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-8146 3093-8146 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-8153 3093-8153 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Alma

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-8278 3093-8278 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Beauharnois
3093-8294 3093-8294 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-8302 3093-8302 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-8351 3093-8351 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-8385 3093-8385 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-8393 3093-8393 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Montréal
3093-8401 3093-8401 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8419 3093-8419 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Joliette
3093-8443 3093-8443 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Laval
3093-8450 3093-8450 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Terrebonne
3093-8492 3093-8492 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Saint-François
3093-8500 3093-8500 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-8518 3093-8518 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8534 3093-8534 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Iberville
3093-8542 3093-8542 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-8567 3093-8567 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8591 3093-8591 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Bedford
3093-8633 3093-8633 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8658 3093-8658 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8674 3093-8674 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
3093-8682 3093-8682 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Terrebonne
3093-8724 3093-8724 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-8732 3093-8732 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Laval
3093-8740 3093-8740 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Laval
3093-8757 3093-8757 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8765 3093-8765 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Bedford
3093-8799 3093-8799 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8807 3093-8807 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8815 3093-8815 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Longueuil
3093-8831 3093-8831 QUÉBEC INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8849 3093-8849 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8856 3093-8856 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-8906 3093-8906 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8914 3093-8914 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8922 3093-8922 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Saint-François
3093-8930 3093-8930 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-8948 3093-8948 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Bedford
3093-8963 3093-8963 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Laval
3093-8971 3093-8971 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-9029 3093-9029 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-9037 3093-9037 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9151 3093-9151 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9169 3093-9169 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-9219 3093-9219 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Laval
3093-9227 3093-9227 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Laval
3093-9235 3093-9235 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Beauharnois
3093-9359 3093-9359 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-9375 3093-9375 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-9383 3093-9383 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Montréal
3093-9417 3093-9417 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9425 3093-9425 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9433 3093-9433 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9441 3093-9441 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9458 3093-9458 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9466 3093-9466 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9474 3093-9474 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9482 3093-9482 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9490 3093-9490 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9516 3093-9516 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Longueuil
3093-9524 3093-9524 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-9557 3093-9557 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9565 3093-9565 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Longueuil
3093-9573 3093-9573 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3095-0000 3095-0000 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Chicoutimi
3095-0018 3095-0018 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Saint-François
3095-0042 3095-0042 QUÉBEC INC.	1993 07 15	Terrebonne
3095-0109 3095-0109 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3095-0117 3095-0117 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Joliette
3095-0133 3095-0133 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3095-0141 3095-0141 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Montréal
3095-0166 3095-0166 QUÉBEC INC.	1993 07 14	Longueuil
3093-8575 ABRI TARDIF INC.	1993 07 09	Abitibi
3093-8005 ACIER SUPÉRIEUR (1993)INC. SUPERIOR STEEL CORPORATION (1993) INC.	1993 07 12	Montréal
3093-9003 LES AGENTS DE MANUFACTURE VISTAQUA INC.	1993 07 13	Montréal
3093-6579 LES ALARMES C.M. THIBAUT INC.	1993 07 07	Terrebonne
3092-7206 ANDRÉ DIONNE CONSULTANTS INC.	1993 07 15	Québec
3092-6844 ANNE J. DUCHESNAY INC.	1993 07 14	Québec
3093-6447 LES ASSURANCES D. JOBIN INC.	1993 07 07	Longueuil
3093-7338 A.B.C. CLIMATEK INC.	1993 07 12	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7130 LES BARDEAUX J.M.D.T. INC.	1993 07 07	Rimouski
3093-8484 BAR-NIER INC.	1993 07 12	Montmagny
3093-9144 LES BOIS P.A.K. INC.	1993 07 13	Terrebonne
3093-8559 BOUTIQUE CAYENNE INC.	1993 07 09	Montréal
3092-6117 LES BOUTTONS ARLOU INC. ARLOU BUTTONS INC.	1993 07 09	Québec
3093-7460 LES BRODERIES M & M INC. M & M EMBROIDERY INC.	1993 07 08	Montréal
3092-7289 CARRIÈRES ETCHEMIN INC.	1993 07 15	Beauce
3092-6174 CENTRE BO-VAL INC.	1993 07 12	Saint-Maurice
3093-6538 CENTRE DE SERVICE NESSIM INC.	1993 07 07	Laval
3093-8476 CENTRE DU P.C. USAGÉ DE MONTRÉAL (1993) INC.	1993 07 12	Longueuil
3092-6257 COIFFURE LE CRAN INC.	1993 07 13	Québec
3093-7965 LE COIN DES TROUVAILLES D.G. INC.	1993 07 09	Saint-Hyacinthe
3093-8435 COMMUNICATIONS GEORGES LABEL INC.	1993 07 12	Longueuil
3095-0125 CONCRET TÉLÉCOMMUNICATION INFORMATIQUE INC.	1993 07 14	Montréal
3092-6612 CONFECTION BROUGHTON INC.	1993 07 09	Frontenac
3093-6967 CONSERV-ACTION INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7148 CONSTRUCTION SID INC.	1993 07 07	Montréal
3093-6314 CONSTRUCTION SOLEL TECH INC. SOLEL TECH CONSTRUCTION INC.	1993 07 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-9367 CONSTRUCTION SYLPHANIS (1993) INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-7155 LES CONSTRUCTIONS TI-BE INC.	1993 07 07	Saint-François
3093-6660 CONSULTANTS EN VIDÉO-LOTÉRIE A.W.I. INC.	1993 07 09	Montréal
3093-6397 CONSULTATION ET GESTION JBMC INC. CONSULTATION AND MANAGEMENT JBMC INC.	1993 07 09	Bedford
3093-9342 COURRIER GENEREX INC.	1993 07 13	Montréal
3092-6190 COUTURE & TURCOTTE INC.	1993 07 12	Arthabaska
3093-7643 COUTU, SAMSON INC.	1993 07 05	Montréal
3092-6349 CRÊPERIE M.D. INC.	1993 07 05	Baie-Comeau
3093-7668 CUISINE 24 KARAT INC.	1993 07 09	Montréal
3092-6711 CYBÈLE DE MÉKINAC INC.	1993 07 12	Québec
3093-7429 DEN-LAP ISOLATION ENTRETEN INC.	1993 07 07	Joliette
3093-7197 DÉPANNEUR IDRIS INC.	1993 07 07	Longueuil
3093-7536 DISTRIBUTION FLORALE CHACKAL INC.	1993 07 12	Beauharnois
3093-8526 DISTRIBUTION MINUTE GOURMET INC.	1993 07 13	Longueuil
3093-8088 DISTRIBUTION TECHNORD INC.	1993 07 14	Joliette
3093-7692 DOMAINE DU LAC BRETON INC.	1993 07 09	Terrebonne
3093-6520 DOMAINE ST-GERMAIN INC.	1993 07 07	Bedford
3093-7296 DU-BO MEUBLES INC.	1993 07 12	Gaspé
3093-6348 D.R.L. TECH INC.	1993 07 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3092-3759 ÉBÉNISTERIE M.J.M. INC.	1993 06 30	Trois-Rivières
3093-8690 ÉBÉNISTERIE RENOUEAU INC.	1993 07 12	Laval
3093-8997 LES ÉDITIONS JARDIN DE L'ARC-EN-CIEL INC.	1993 07 13	Longueuil
3092-6968 LES ÉDITIONS-MAISON "LE RÊVE" (D.B.) INC.	1993 07 15	Saint-Maurice
3093-6843 LES ENTREPRISES ALFREDO NICOLO INC.	1993 07 07	Montréal
3092-6240 LES ENTREPRISES DANIEL GIGNAC INC.	1993 07 13	Québec
3092-7198 LES ENTREPRISES DENIVO INC.	1993 07 15	Trois-Rivières
3093-7932 ENTREPRISES FORESTIÈRES MICHAUDVILLE- BOLDUC INC.	1993 07 08	Labelle
3093-8377 LES ENTREPRISES IMMOBILIÈRES ROBERT BOLDUC INC.	1993 07 09	Laval
3092-6893 LES ENTREPRISES PAUL BOUCHER INC.	1993 07 15	Québec
3092-3718 LES ENTREPRISES R. MARCHETERRE INC.	1993 06 30	Saint-François
3092-6760 LES ENTREPRISES STRUCTURES D'ACIER G.R.C. INC.	1993 07 13	Terrebonne
3092-7180 LES ENTREPRISES UNE AFFAIRE D'ANGLAIS INC.	1993 07 15	Québec
3093-8989 ENVIRONNEMENT INNOVATION LCR INC.	1993 07 13	Joliette
3093-8161 ÉTHIER TRANSPORT 92 INC.	1993 07 14	Laval
3092-5002 EXACT MARKETING INC.	1993 07 02	Terrebonne
3092-6695 EXCAVATION C.C. INC.	1993 07 12	Rimouski
3093-8781 EXCAVATION GABRIEL GRAVEL INC.	1993 07 14	Abitibi
3093-7098 LES EXPERTISES CHARLES DENAULT INC.	1993 07 08	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7353 FEMMETECH INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7437 FERME CLAUDE LAROCHE INC.	1993 07 08	Roberval
3092-6745 FERME KERO INC.	1993 07 13	Québec
3093-8047 FERME LAITIÈRE BRODEUR INC.	1993 07 13	Saint-Hyacinthe
3092-6208 FERME R.L. GOSSELIN INC.	1993 07 12	Québec
3093-8609 FERMES MARBRAE INC. MARBRAE FARMS INC.	1993 07 12	Beauharnois
3092-6398 FIGHITECK INC.	1993 07 14	Trois-Rivières
3093-9177 LES FINITIONS PRO-TEINT INC.	1993 07 14	Saint-François
3093-6611 LES FRANCHISES GIORGIO INC. GIORGIO FRANCHISING INC.	1993 07 08	Montréal
3093-5571 FRUITERIE DES MOULINS INC.	1993 07 06	Terrebonne
3092-3726 GARAGE HI-TECH INC.	1993 07 02	Iberville
3093-8708 GARAGE L.B.T. INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7049 GARANTIPRO INC.	1993 07 07	Montréal
3093-7007 GESTION B.B.M. INC.	1993 07 14	Gaspé
3092-6380 GESTION D.S.N. INC.	1993 07 14	Québec
3093-6306 GESTION FRAN-BON INC.	1993 07 06	Longueuil
3093-6108 GESTION HUBERT GAUCHER INC.	1993 07 07	Québec
3093-7213 GESTION JOCELYN PAPINEAU INC.	1993 07 08	Terrebonne
3093-6330 GESTION RENÉ ROUSSEAU INC.	1993 07 09	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-5159 GESTION RENOMMÉE MÉCANIQUE INC.	1993 07 02	Montréal
3093-6595 GESTION ROBIX INC.	1993 07 07	Saint-Hyacinthe
3092-6315 GESTION SHARON FRENETTE INC.	1993 07 14	Québec
3093-9540 GESTION V.R.D. INC.	1993 07 14	Trois-Rivières
3092-6919 GESTIONS I.M.L. INC.	1993 07 15	Québec
3093-6132 GESTIONS J.L. FRECHETTE INC.	1993 07 07	Longueuil
3092-6810 GESTIONS P. MARANDA INC.	1993 07 13	Québec
3092-6927 LES GESTIONS VARI-JEUX INC.	1993 07 15	Québec
3092-6307 GOLF BAZAR R.L. INC.	1993 07 14	Québec
3093-7650 LE GROUPE IMMOBILIER LÉBER INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-7742 LE GROUPE ST-LOUIS COMMUNICATIONS INC.	1993 07 13	Montréal
3092-6836 G. HUDON TRANSPORT INC.	1993 07 14	Québec
3093-7122 LES HERBES DU DRAGON INC.	1993 07 07	Longueuil
3092-6802 HYDRO PLUS MOBILE INC.	1993 07 13	Laval
3093-7379 IMAGINE PRÉIMPRESSION INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7205 LES IMMEUBLES N. LISLOIS INC.	1993 07 08	Montréal
3093-6603 IMPORTATIONS EXPORTATIONS EURÉKA INC. EURÉKA IMPORTS EXPORTS INC.	1993 07 07	Saint-François
3093-8286 INFOGRAPHIE CRITÉRIUM LTÉE	1993 07 09	Longueuil
3093-8641 INNOVATIONS E.T. INC.	1993 07 12	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3092-7149 INSTALLATION MODULAIRE ROY INC.	1993 07 15	Saint-Hyacinthe
3092-6182 LES JEUX RISTA INC.	1993 07 12	Québec
3093-7916 JOURNAL PROMOTION 7000 INC.	1993 07 08	Longueuil
3093-6884 JUCEMA LTÉE	1993 07 09	Montréal
3093-6371 LA PRÉSERVATION DE L'ÉDUCATION DU JAZZ INC. PRESERVATION JAZZ EDUCATION INC.	1993 07 09	Montréal
3093-7726 LAPCOM INC.	1993 07 12	Terrebonne
3093-8583 LCS SERVICES VOLUMÉTRIQUES INC.	1993 07 09	Montréal
3093-7676 LIQUIDATION D'AUTOS ET CAMIONS ABITIBI INC.	1993 07 09	Abitibi
3093-6645 LIQUIDATION INTERNATIONAL JO HAR INC. JO HAR INTERNATIONAL LIQUIDATION INC.	1993 07 08	Montréal
3093-7684 L.C.A. ÉLECTRIQUE INC.	1993 07 09	Terrebonne
3093-7700 L'ATELIER DE PLASTIQUE ANDRÉ INC.	1993 07 09	Joliette
3092-3734 LE MARTEAU MAGIQUE INC.	1993 07 02	Montréal
3095-0026 MENUISERIE ULRIC FRANCOEUR INC.	1993 07 14	Mingan
3093-6918 MERCAD INC.	1993 07 13	Joliette
3093-6629 MIRALTECK CONSTRUCTIONS ET RÉNOVATIONS INC.	1993 07 08	Montréal
3092-6281 LES MOULURES M.D.F. INC.	1993 07 13	Québec
3093-6702 MULTI-SERVICES INTÉRIMAIRE (MSI) INC.	1993 07 07	Montréal
3092-7156 M. S. RÉFRIGÉRATION INC.	1993 07 15	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-9532 M.G. CROTEAU INC.	1993 07 14	Richelieu
3093-8864 NAUTILUS GOUIN INC.	1993 07 13	Montréal
3093-8625 LES NETTOYEURS TECH-NET INC.	1993 07 12	Montréal
3093-6355 N. TURENNE BRIQUE ET PIERRE INC.	1993 07 08	Joliette
3093-9391 OMENTECH INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7288 OPÉRATION STRAT T.J. INC.	1993 07 12	Terrebonne
3093-5589 L'ORÉE DES PINS INC.	1993 07 07	Saint-François
3093-8666 PAPETERIE GUIMOND INC.	1993 07 12	Chicoutimi
3093-8468 PAR-T-GOLF R.L.P. INC.	1993 07 12	Rouyn-Noranda
3093-4210 LES PLACEMENTS ABSV INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-6652 PLACEMENTS NAMA INC.	1993 07 08	Arthabaska
3092-7123 LES PLACEMENTS Y.B. INC.	1993 06 28	Drummond
3095-0034 PLANCHERS MODÈLES C.B. INC.	1993 07 15	Laval
3093-6124 LES PRODUCTIONS SOGESTALT INC.	1993 07 07	Montréal
3093-7734 LES PRODUITS DE SANTÉ BACH INC.	1993 07 09	Montréal
3093-7346 PRODUITS D'INFORMATION VIDÉO (V.I.P.) INC. VIDEO INFORMATION PRODUCTS (V.I.P.) INC.	1993 07 13	Saint-Hyacinthe
3092-6661 PRODUITS FORESTIERS N. FORTIN INC.	1993 07 12	Beauce
3093-8617 PROG-MIL D.D. INC.	1993 07 12	Montréal
3093-6553 LES PUBLICATIONS EDIFRANCE INC.	1993 07 07	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7940 PUBLICITÉ J.B.L. DESIGN INC.	1993 07 08	Montréal
3092-6752 RESTAURANT DOMENIC PESCARA INC.	1993 07 12	Montréal
3093-8773 RESTO MOBILE (MATANE) INC.	1993 07 13	Rimouski
3095-0174 ROBERT LEGRIS & ASSOCIÉS INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-8369 ROLAND PERREAULT (1993) INC.	1993 07 09	Chicoutimi
3093-7585 SCIERIE D.M.M. INC.	1993 07 12	Abitibi
3093-7502 SERVICE COUPONS H. V. INC.	1993 07 09	Laval
3092-6299 SERVICE D'APPAREILS MÉNAGERS SYLVAIN LAFOND INC.	1993 07 13	Québec
3093-8823 SERVICE D'ENTRETIEN PACIFICO INC.	1993 07 12	Montréal
3093-9409 LES SERVICES DE NETTOYAGE STEAMWAY INC. STEAMWAY CLEANING SERVICES INC.	1993 07 13	Montréal
3093-9201 SERVICES FINANCIERS YVES LAVIGNE INC.	1993 07 14	Montréal
3092-7354 SERVICES PARACLINIQUES G.C.P. INC.	1993 09 01	Québec
3093-8039 SIGNALISATION KALITEC INC.	1993 07 13	Laval
3093-6157 SOCIÉTÉ COMMERCIALE ONDAT INC. ONDAT TRADING INC.	1993 07 07	Montréal
3092-6729 SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE L.J.M. LTÉE	1993 07 13	Roberval
3093-8096 SOCIÉTÉ DE TRAITEMENT INFORMATIQUE POUR LE SPORT (SOTRIS) INC.	1993 07 14	Montréal
3093-7593 SOMSA INC.	1993 07 12	Montréal
3093-7635 SOUDURE PIERRE AUGER INC.	1993 07 07	Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3092-6687 SPÉCIALITÉ DU FREIN ST-FÉLICIEN INC.	1993 07 12	Roberval
3093-8427 STÉPHAN AMYOT & ASSOCIÉS INC.	1993 07 09	Longueuil
3093-6991 STETDEV INC.	1993 07 14	Montréal
3093-9011 STRATILAC INC.	1993 07 14	Terrebonne
3093-2784 ST-ONGE, GÉLINAS, BORDELEAU INC.	1993 07 06	Saint-Maurice
3093-8880 SUN SANG IMMEUBLES ET INVESTISSEMENT INC. SUN SANG REALTIES AND INVESTMENTS INC.	1993 07 13	Montréal
3093-7569 SUSPENSIONS FREINS SACRÉ-COEUR INC.	1993 07 12	Rimouski
3093-7189 SZABO TRANSPORT INC.	1993 07 07	Montréal
3093-8716 TECHNIPOMPE INC.	1993 07 13	Longueuil
3092-6885 TRANSPORT BAR-DAN INC. BAR-DAN TRUCKING INC.	1993 07 15	Laval
3092-7065 TRANSPORT CI-VRAC INC.	1993 07 16	Québec
3093-2792 TRANSPORT D.M. THIBAUT INC.	1993 07 06	Joliette
3092-7164 TRANSPORT GILMYR INC.	1993 07 15	Montmagny
3089-5684 TRANSPORT G.S.C.K. INC.	1993 07 07	Québec
3093-8344 TRANSPORT PATRICE GIRARD INC.	1993 07 09	Terrebonne
3093-6868 T-REX FILM INC.	1993 07 08	Montréal
3092-7339 UNIGLOBE VOYAGES DES BOIS-FRANCS INC.	1993 07 19	Arthabaska
3092-6570 LES VÉHICULES BSL INC.	1993 07 09	Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
3093-7411 VOYAGES ASSOCIÉS (M.R.) INC.	1993 07 08	Montréal
3092-6794 VOYAGES DES DÉCOUVREURS INC.	1993 07 13	Québec

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5153

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1246-5860 ASSOCIATION CINÉMATOGRAPHIQUE JOLIETTE INC.	1972 01 14	1993 07 09	
1638-3499 BERTHELET AUBUT INC.	1979 08 21	1993 07 06	
1630-3281 CONSTRUCTION CLAUDE CHARBONNEAU INC.	1978 10 05	1993 07 07	
1255-1669 JOS. ST-AMANT & FILS LTÉE	1960 03 10	1993 07 14	
1199-3375 J. CLAUDE GERVAIS AUTO INC.	1970 07 16	1993 07 08	
1130-0548 ORLANDO CONSTRUCTION (QUÉBEC) LTD.	1961 07 19	1993 06 30	CONSTRUCTION ORLANDO (QUÉBEC) LTÉE ORLANDO CONSTRUCTION (QUÉBEC) LTD.
1109-3747 PUBLICITÉ TRANS-CANADA (QUÉBEC) LTÉE	1953 08 03	1993 06 30	
1174-6344 R. DALLAIRE INC.	1959 11 06	1993 07 05	DALLAIRE FOURRURES INC.
1360-4681 SOUDURES INDUSTRIELLES DU RICHELIEU MÉTROPOLITAIN INC.	1974 11 27	1993 07 07	
1339-3327 LES STUDIOS J. D. INC.	1973 09 06	1993 07 05	

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

5154

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3089-5551 3089-5551 QUÉBEC INC.	2869-2713 QUÉBEC INC. 2744-9941 QUÉBEC INC.	1993 08 01	Saint-Maurice
3089-5569 3089-5569 QUÉBEC INC.	2733-2501 QUÉBEC INC. 2629-2730 QUÉBEC INC. GESTION J-N-J INC.	1993 07 01	Québec
3092-6604 3092-6604 QUÉBEC INC.	CENTRE DE CHAUSSURES STE CLAIRE INC. 3092-1688 QUÉBEC INC.	1993 07 09	Beauce
3089-5593 AGRÉGATS MIRABEL INC.	LES AGRÉGATS MIRABEL INC. CARRIÈRE MIRABEL LTÉE	1993 06 29	Montréal
3089-5700 LES AMUSEMENTS IDÉAL (MONTRÉAL) INC.	LES AMUSEMENTS IDÉAL (MONTRÉAL) INC. 2646-0048 QUÉBEC INC.	1993 07 01	Montréal
3089-5585 ATELIER CLÉOPHAS INC.	ATELIER CLÉOPHAS (1990) INC. 2756-0192 QUÉBEC INC.	1993 07 01	Roberval
3092-3445 AUTOBUS DUFRESNE INC.	LES AUTOBUS DUFRESNE INC. STE-MARTINE AUTO ÉLECTRIQUE INC.	1993 07 01	Beauharnois
3092-3320 AUTOBUS LA SALLE LTÉE	AUTOBUS ERFLE LTÉE ROGER LASALLE ET FILS LTÉE AUTOBUS LA PÊCHE LTÉE	1993 07 01	Pontiac
3089-5692 LA COMPAGNIE GESTIMET INC.	LA COMPAGNIE GESTIMET INC. LA FINANCIÈRE ANTIROUILLE INTERNATIONALE INC.	1993 07 01	Trois-Rivières
3092-6273 DÉVELOPPEMENTS B.B.R. INC.	DÉVELOPPEMENTS B.B.R. INC. 3092-4922 QUÉBEC INC.	1993 07 13	Québec
3089-5577 FERME SYDIE INC.	FERME SYDIE INC. 3092-0268 QUÉBEC INC.	1993 07 01	Drummond
3092-3510 GESTION CHARLES GARNEAU G.C.G. INC.	GESTION CHARLES GARNEAU G.C.G. INC. PLACEMENTS L.C.G. INC.	1993 07 01	Québec

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
3089-5619 GESTION C.L.I.C. INC.	GESTION C.L.I.C. INC. RESTAURANT PIAZZA SAN GIOVANNI INC. 2848-4459 QUÉBEC INC.	1993 06 30	Montréal
3089-5635 GESTION GUINOIS ET FRÈRES LTÉE	2957-8259 QUÉBEC INC. GESTION GUINOIS ET FRÈRES LTÉE	1993 07 01	Beauharnois
3089-5643 GESTION SANTÉ GAGNON INC.	GESTION ADRIEN GAGNON INC. GESTION YVAN GAGNON INC. 1851-9728 QUÉBEC INC.	1993 06 30	Longueuil
3092-3684 IMMEUBLE A.J.C. INC.	IMMEUBLE A.J.C. INC. GESTION CLAUDE LAMPRON INC.	1993 07 01	Drummond
3089-5650 LES INVESTISSEMENTS VILLANDRY INC.	LES INVESTISSEMENTS VILLANDRY INC. DÉVELOPPEMENTS LES BRISES DE STE-ANDÈLE INC.	1993 07 01	Terrebonne
3089-5668 MARTEL, RIVERIN & ASSOCIÉS INC.	2966-6062 QUÉBEC INC. MARTEL, RIVERIN & ASSOCIÉS INC.	1993 07 01	Roberval
3089-5601 MÉTALLURG (CANADA) LTÉE	MÉTALLURG (CANADA) LTÉE 3091-4717 QUÉBEC INC. METALLURG (CANADA) LTD.	1993 07 01	Montréal
3092-6158 PHOTOCHIMIE ST-JEAN INC.	PHOTOCHIMIE ST-JEAN INC. 3090-8719 QUÉBEC INC. ST-JEAN PHOTOCHEMICALS INC.	1993 07 08	Iberville
3092-3577 QUAD COMMUNICATION-MARKETING INC.	QUAD COMMUNICATION-MARKETING INC. PUBLICITÉ AMPM INC.	1993 07 06	Longueuil
3089-5676 LA REVUE DE TERREBONNE INC.	LA REVUE DE TERREBONNE INC. LIRLEC INC.	1993 07 01	Terrebonne
3089-5627 ROBERT PAQUETTE AUTOBUS ET FILS INC.	GESTION MARTIN ET ROBERT PAQUETTE INC. ROBERT PAQUETTE AUTOBUS ET FILS INC.	1993 06 30	Terrebonne
3092-7107 SPÉCIALITÉ DU FREIN ST-FÉLICIEN INC.	SPÉCIALITÉ DU FREIN ST-FÉLICIEN INC. LE SPÉCIALISTE DU FREIN BOUTIN INC.	1993 08 01	Roberval

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2319-9029 2319-9029 QUÉBEC INC.	1985 04 24	1993 06 28	du district: Chicoutimi
2526-9648 2526-9648 QUÉBEC INC.	1987 06 11	1993 07 14	du district: Montréal
2631-5614 2631-5614 QUÉBEC INC.	1988 11 09	1993 06 25	de la dénomination sociale: BOUTIQUE DE PLONGÉE CPAS INC.
2745-7910 2745-7910 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1993 06 30	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES 460 ST-PAUL INC.
2749-5159 2749-5159 QUÉBEC INC.	1990 02 28	1993 07 09	du district: Longueuil
2752-7563 2752-7563 QUÉBEC INC.	1990 03 28	1993 06 22	1) de la dénomination sociale: LAS TAPAS INC. 2) du district: Longueuil
2840-5884 2840-5884 QUÉBEC INC.	1990 09 20	1993 07 16	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ GIPIEX INC.
2841-1890 2841-1890 QUÉBEC INC.	1990 10 15	1993 07 09	du district: Longueuil
2852-6648 2852-6648 QUÉBEC INC.	1991 03 27	1993 07 05	du capital-actions
2854-3262 2854-3262 QUÉBEC INC.	1991 03 15	1993 07 02	de la dénomination sociale: GESTION G.E.M. INC.
2858-2484 2858-2484 QUÉBEC INC.	1991 05 22	1993 07 14	de la dénomination sociale: YIDA-TECH GROUPE INTERNATIONAL LTÉE YIDA-TECH INTERNATIONAL GROUP LTD.
2864-9325 2864-9325 QUÉBEC INC.	1991 09 23	1993 07 09	de la dénomination sociale: HAUTS-MONTS PHOTO INC.
2865-9373 2865-9373 QUÉBEC INC.	1991 09 24	1993 07 06	de la dénomination sociale: CINÉMA LYN INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2945-9161 2945-9161 QUÉBEC INC.	1991 12 05	1993 07 07	1) de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ARIEL INC. ARIEL RESEARCH INC. 2) du capital-actions
2946-9004 2946-9004 QUÉBEC INC.	1991 12 30	1993 07 08	du district: Saint-Hyacinthe
2950-1830 2950-1830 QUÉBEC INC.	1992 02 27	1993 07 06	du district: Terrebonne
2951-8842 2951-8842 QUÉBEC INC.	1992 04 15	1993 07 05	du district: Bedford
2955-5083 2955-5083 QUÉBEC INC.	1992 05 06	1993 06 30	de la dénomination sociale: KIM VIDÉO INC.
2957-0959 2957-0959 QUÉBEC INC.	1992 06 17	1993 07 09	du district: Terrebonne
2963-8780 2963-8780 QUÉBEC INC.	1992 11 02	1993 06 25	de la dénomination sociale: BOUTIQUE DE PLONGÉE CPAS LONGUEUIL INC.
2969-1482 2969-1482 QUÉBEC INC.	1992 12 22	1993 07 12	1) de la dénomination sociale: CONSULTANTS R. DESCHÊNES INC. 2) du capital-actions
2972-7765 2972-7765 QUÉBEC INC.	1993 02 25	1993 07 06	de la dénomination sociale: GESTION LUCIEN LAUZIER INC.
2973-0827 2973-0827 QUÉBEC INC.	1993 03 31	1993 07 07	1) de la dénomination sociale: PAVILLON JACQUES-CARTIER INC. 2) du district: Rimouski
3087-1982 3087-1982 QUÉBEC INC.	1993 04 15	1993 07 02	du district: Longueuil
3087-2667 3087-2667 QUÉBEC INC.	1993 06 01	1993 06 30	du district: Chicoutimi
3087-4721 3087-4721 QUÉBEC INC.	1993 03 26	1993 07 15	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT GE CAPITAL QUÉBEC INC. GE CAPITAL QUÉBEC FINANCE INC.
3087-6080 3087-6080 QUÉBEC INC.	1993 03 29	1993 06 30	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
3088-5057 3088-5057 QUÉBEC INC.	1993 04 22	1993 07 06	1) de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES C.L. MALOUIN INC. 2) du district: Beauharnois
3088-6683 3088-6683 QUÉBEC INC.	1993 04 23	1993 07 02	du district: Laval
3088-7137 3088-7137 QUÉBEC INC.	1993 04 26	1993 06 08	de la dénomination sociale: LES VERGERS PRONATURE INC.
3088-8291 3088-8291 QUÉBEC INC.	1993 04 28	1993 07 06	de la dénomination sociale: ÉDIFICE 100 MONTARVILLE INC.
3089-0149 3089-0149 QUÉBEC INC.	1993 04 30	1993 07 06	de la dénomination sociale: ÉDIFICE 1535 CHEMIN STE-FOY INC.
3089-6922 3089-6922 QUÉBEC INC.	1993 05 06	1993 06 23	1) de la dénomination sociale: IMPRIMERIE PIERRE CLERMONT INC. 2) du district: Longueuil
3090-0773 3090-0773 QUÉBEC INC.	1993 06 04	1993 07 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
3090-4643 3090-4643 QUÉBEC INC.	1993 06 15	1993 06 29	du district: Beauharnois
3090-7091 3090-7091 QUÉBEC INC.	1993 06 14	1993 06 30	du district: Baie-Comeau
3091-5847 3091-5847 QUÉBEC INC.	1993 05 20	1993 07 05	1) de la dénomination sociale: FERME PAJEAN INC. 2) du district: Frontenac
3092-2140 3092-2140 QUÉBEC INC.	1993 06 25	1993 07 12	de la dénomination sociale: LES ASSURANCES JEAN OUELLET INC.
2551-4944 ACCOMMODATION ST-JEAN-CHRYSOSTÔME (1988) INC.	1988 04 29	1993 07 13	de la dénomination sociale: GESTION P.G.J.J. INC.
2532-8352 ALDO NOVA INC.	1987 11 13	1993 06 15	du district: Beauharnois
2860-9089 AMUSEMENTS LES QUATRE ROIS INC.	1991 06 27	1993 07 02	1) de la dénomination sociale: CONFECTION HÉLÉNOISE INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2530-1037 ARCLOGIC INFORMATIQUE INC.	1987 09 04	1993 07 05	de la dénomination sociale: LE GROUPE THERMACTIVE INC.
2948-2908 ARMEC INC.	1992 02 07	1993 07 13	de la dénomination sociale: ARMECO INC.
2950-2382 AUTOS BEAUDRY COUTURE INC.	1992 03 02	1993 07 08	du district: Saint-Hyacinthe
1162-2495 A. GAGNÉ CONSTRUCTION LTÉE	1963 05 17	1993 06 25	1) de la dénomination sociale: RANCH LOUGAMI LTÉE 2) du capital-actions
2169-5317 BAHL, LALONDE INC.	1984 04 25	1993 07 14	de la dénomination sociale: KILBORN TECSULT INC.
2629-7622 BOUTIQUE R.F. NINTENDO INC.	1988 10 24	1993 07 01	de la dénomination sociale: BERTRAND LAGARDE AUTOMOBILES INC.
1137-9559 B. BROUILLET INC.	1964 02 11	1993 07 09	du district: Joliette
2961-6117 B. MAYRAND IMMOBILIER INC.	1992 09 17	1993 07 08	du capital-actions
2961-6125 B. MAYRAND INVESTISSEMENTS INC.	1992 09 17	1993 07 08	du capital-actions
2858-2716 CAFÉ NOUVELLE ANGLETERRE INC.	1991 05 23	1993 07 05	1) de la dénomination sociale: BEMAX INC. 2) du capital-actions 3) des restrictions à l'activité 4) des dispositions
2315-0758 CAFPOP (1985) INC.	1985 01 11	1993 06 03	de la dénomination sociale: LES PRODUITS CARVIN INC. CARVIN PRODUCTS INC.
2163-5198 CAILLOU AMUSEMENTS INC.	1983 12 12	1993 07 05	du district: Québec
2958-7714 CAISSES-CONCEPT INC.	1992 07 28	1993 07 15	de la dénomination sociale: 2958-7714 QUÉBEC INC.
3088-4399 LES CAMIONS M.M. INC.	1993 04 20	1993 07 15	du capital-actions
2316-6416 CENTRE BRICOLLE À-TOUT E.T. INC.	1985 02 06	1993 07 15	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2967-6194 CENTRE DE CONSULTANTS IMMOBILIERS SOMMET ILLIMITÉ INC.	1992 12 10	1993 07 06	1) de la dénomination sociale: SERVICES IMMOBILIERS GILLES TESSIER INC. 2) du district: Hull
2618-5116 CHEZ MICHEL FRUITS & LÉGUMES INC.	1988 05 11	1993 06 14	de la dénomination sociale: 2618-5116 QUÉBEC INC.
3092-0417 COMPAGNIE ASPHALTE LTÉE	1993 06 16	1993 06 23	du district: Chicoutimi
2328-8285 CONCEPT EXPERT S.M. INC.	1985 10 15	1993 06 30	de la dénomination sociale: S.M. ENVIRONNEMENT INC.
2646-1756 CONSTRUCTION RELCO INC.	1989 05 15	1993 06 15	du district: Laval
2644-7318 CORPORATION FINANCIÈRE TÉLÉSYSTÈME	1989 05 31	1993 07 12	des dispositions
2752-2317 DISTRIBUTION JAC-EIFFEL INC.	1990 03 16	1993 07 02	du district: Terrebonne
1846-7886 DUFRESNOY, SOCIÉTÉ D'EXPLORATION MINIÈRE INC.	1981 05 25	1993 07 14	du capital-actions
2964-7633 DUGAS MÉCANIQUE DU BÂTIMENT INC.	1992 11 25	1993 07 05	de la dénomination sociale: PLOMBERIE DONAMAR INC.
2632-5753 E Z FINANCE INC.	1988 12 02	1993 06 29	de la dénomination sociale: WAKED & ASSOCIÉS MANAGEMENT INC. WAKED & ASSOCIATES MANAGEMENT INC.
1137-9120 LES ÉDITIONS HRW LTÉE	1966 01 19	1993 06 29	du capital-actions
2757-6784 LES ENTREPRISES ANDRÉ CHAGNON LTÉE	1990 06 08	1993 06 23	de la dénomination sociale: ANDRÉ CHAGNON INC.
2949-4325 LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION M.L. LEMIEUX INC.	1992 02 11	1993 06 30	du capital-actions
1330-7137 FERME JACQUES MONETTE INC.	1973 04 27	1993 07 06	de la dénomination sociale: ALIMENTS FLAMINGO INC. FLAMINGO FOODS INC.
2959-7994 FONDERIE ALUMICA INC.	1992 07 23	1993 07 09	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2322-7952 GESTION DESIGN P.N. INC.	1985 06 30	1993 06 30	1) de la dénomination sociale: DESIGN COMMUNICATIONS NOLIN LAROSÉE ET ASSOCIÉS INC. 2) du district: Montréal
2752-1095 GESTION GAËTAN LACERTE INC.	1990 03 14	1993 07 06	du capital-actions
2151-7024 GESTION HENRY RODRIGUE INC.	1983 02 22	1993 07 14	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS HARMONIE (1993) INC.
2320-2955 GESTION RODA INC.	1985 05 01	1993 07 05	du district: Saint-François
1862-2548 GESTION R.M. INC.	1982 10 14	1993 07 12	du capital-actions
2625-7402 HOLDING, MANAGEMENT & SYSTÈMES (H.M.S.) INC.	1988 08 23	1993 07 12	de la dénomination sociale: 2625-7402 QUÉBEC INC.
1164-1172 IMPRIMERIE, LIBRAIRIE TREMBLAY LTÉE	1968 12 31	1993 07 15	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS MARITREM INC.
2420-2244 LES INDUSTRIES LEPAR LTÉE	1986 09 23	1993 07 05	de la dénomination sociale: 2420-2244 QUÉBEC INC.
2331-1301 J.M. DESHARNAIS INC.	1985 11 27	1993 07 02	du district: Beauce
2842-2640 LALANDE PROVENCHER & ASSOCIÉS INC.	1990 08 31	1993 06 28	de la dénomination sociale: MICHEL LALANDE ET ASSOCIÉS INC.
3090-5558 LALIBERTÉ, LAFLAMME & ASSOCIÉS, CONSEILLERS EN RECHERCHE DE CADRES INC.	1993 06 07	1993 06 21	de la dénomination sociale: LALIBERTÉ, LAFLAMME & ASSOCIÉS, RECHERCHE DE CADRES INC. LALIBERTÉ, LAFLAMME & ASSOCIATES EXECUTIVE SEARCH INC.
2855-4640 LIQUIDE CONTRÔLE SERVICES LCS (1991) INC.	1991 04 15	1993 07 09	de la dénomination sociale: LIQUIDE CONTRÔLE SYSTÈMES PLUS INC. LIQUID CONTROL SYSTEMS PLUS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2165-1468 L.P. PELLETIER TRANSPORT INC.	1984 01 26	1993 06 10	du district: Québec
2858-4498 MICROPUISSANCE 2000 LTÉE	1991 05 28	1993 07 02	de la dénomination sociale: MICROPRO TMR LTÉE
2961-7511 NEXION SERVICE INFORMATIQUE INC.	1992 09 23	1993 07 05	de la dénomination sociale: NEXION SERVICES INFORMATIQUES INC.
1844-0024 LES PÉTROLES B.L. INC.	1981 03 06	1993 07 06	de la dénomination sociale: TRANSPORT JEAN-PIERRE BOURGON INC.
1273-0677 LES PLACEMENTS A. GAGNÉ LTÉE	1969 05 23	1993 06 25	1) de la dénomination sociale: A. GAGNÉ CONSTRUCTION (1993) LTÉE 2) du capital-actions
2752-2945 PLACEMENTS DANIEL BOUCHARD INC.	1990 03 16	1993 07 06	du capital-actions
1360-2792 LES PLACEMENTS FILIAULT LIMITÉE	1974 11 14	1993 06 15	du capital-actions
2754-7439 LES PLACEMENTS GENEST & FORTIN INC.	1990 05 31	1993 07 08	du district: Laval
2641-0571 LES PRODUCTIONS MARGIRIC INC.	1989 03 29	1993 07 05	du capital-actions
2950-0691 PUB ST-PATRICK INC.	1992 02 27	1993 06 25	de la dénomination sociale: 2950-0691 QUÉBEC INC.
2955-0845 RAINVILLE INJECTION DIESEL INC.	1992 07 01	1993 08 01	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2323-7233 RE/MAX ACTION INC.	1985 07 10	1993 06 30	de la dénomination sociale: SERVICES IMMOBILIERS QUANTUM INC.
3088-8028 RICHARD GIROUX, COURTIER INC.	1993 04 27	1993 06 28	de la dénomination sociale: RE/MAX BROSSARD R.G. INC.
1463-3929 RICHARD MAGNAN INC.	1975 12 01	1993 07 07	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2436-6882 LES RÔTISSERIES LANAUDIÈRE INC.	1986 05 06	1993 07 12	du capital-actions
2757-9309 ROY & CIE (1990) LTÉE	1990 06 18	1993 07 13	1) du capital-actions 2) des dispositions
3086-9861 SOCIÉTÉ ATOME INTERNATIONALE INC.	1993 03 15	1993 06 28	de la dénomination sociale: VÊTEMENTS TICHKA INC.
1501-5944 SOGEMIS INC.	1975 12 30	1993 07 05	1) du capital-actions 2) des dispositions
2949-6684 SOLUTIONS M.S.L. INC.	1992 02 17	1993 07 13	1) de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS MARC BEAUDOIN INC. 2) du district: Montréal 3) du capital-actions
2548-1656 S. GAGNÉ MAÇONNERIE INC.	1988 02 05	1993 07 06	du district: Abitibi
1468-1449 THÉBERGE EXPRESS INC.	1976 06 30	1993 07 06	du capital-actions
2419-1785 TOITURES TOUCHETTE INC.	1986 08 25	1993 06 25	de la dénomination sociale: TOITURES YVON OUELLET INC.
2760-0261 LES TRANSPORTS YVAN MORIN INC.	1990 07 12	1993 07 15	du capital-actions
1114-8905 TRICOTS RÉGENT LTÉE	1928 01 26	1993 07 12	1) de la dénomination sociale: WIN-SIR TEXTILES INC. 2) du capital-actions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 6
1274-1534 TRUSTCO GÉNÉRAL DU CANADA INC.	1964 01 22	1993 07 06	1) des dispositions 2) du nombre des administrateurs: 11
2529-7904 VOYAGES ÎLE PERROT INC.	1987 08 28	1993 07 02	de la dénomination sociale: INVESTISSEMENTS P.J.V.B. INC. P.J.V.B. INVESTMENTS INC.

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3092-3528 5 ^e CHAMPIONNAT MONDIAL DES MAÎTRES NAGEURS 1994 INC.	1993 07 15	Montréal
3092-3841 ASSEMBLÉE REBEKAH DU QUÉBEC I.O.O.F. REBEKAH ASSEMBLY OF QUÉBEC I.O.O.F.	1993 07 16	1486, rue Beauséjour, Sherbrooke
3093-4905 ASSOCIATION CULTURELLE DES ORGANISATEURS ET MODISTES DE MASCARADE DU QUÉBEC BAND LEADERS AND MASMAKERS CULTURAL ASSOCIATION OF QUÉBEC	1993 07 12	5468, Isabella, Montréal
3092-3825 ASSOCIATION DE BASEBALL MINEUR DE TROIS-RIVIÈRES OUEST	1993 07 16	5225, rue Courcelle, Trois-Rivières Ouest
3092-6372 L'ASSOCIATION DE CRÉATION ET DIFFUSION SONORES AVATAR	1993 07 14	480, rue Richelieu, Québec
3090-5541 ASSOCIATION DE PATINAGE ALIGNÉ DU QUÉBEC	1993 07 15	947, Duluth est, Montréal
3092-6828 ASSOCIATION DES EMPLOYÉS DU MÉTRO ST-JEAN-CHRYSOSTOME	1993 07 14	1490, avenue Maire Beaulieu, app. 706, Sillery
3089-5049 L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DU MARCHÉ PUBLIC DE VICTORIAVILLE	1993 07 12	Victoriaville
3092-7016 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES PLAGES VIGNEUX INC.	1993 07 16	1, rue Vigneux, Greenlay
3095-0471 L'ASSOCIATION DES RÉFUGIÉS DU BANGLADESH AU CANADA BANGLADESH REFUGEE ASSOCIATION, CANADA	1993 07 16	4680, avenue Linton, app. 1, Montréal
3092-3569 ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET RETRAITÉES DU COLLÈGE DE SHERBROOKE INC.	1993 07 15	475, rue Parc, Sherbrooke
3092-3544 ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DES LAURENTIDES LANAUDIÈRE	1993 07 15	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3092-3817 ASSOCIATION TOURISTIQUE DE SAINT-MICHEL-DE-BELLECHASSE	1993 07 14	106, de la Grève, Saint-Michel-de-Bellechasse
3092-3833 LES BÉNÉVOLES DE PLACE L'OASIS	1993 07 16	5, chemin Pauzé, Grand-Remous
3090-7109 CENTRE SPORTIF STE-ANNE-DES-PLAINES	1993 07 16	139, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-des-Plaines
3089-4521 CLUB DE BADMINTON RIVERVIEW	1993 07 15	13777, boulevard Pierrefonds, Pierrefonds
3092-3585 CLUB DE VOLLEY-BALL ST-SACREMENT	1993 07 16	573, Murray, Québec
3092-3775 COMITÉ DE LOISIRS SANDY-BEACH HALDIMAND	1993 07 14	Sandy-Beach
3092-3700 COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT D'AUTHIER-NORD	1993 07 13	450B, rue Principale, Authier-Nord
3092-3478 COMPAGNIE DE DANSE L'ASTRAGALE	1993 07 13	4, carré Celanese, Drummondville
3092-3502 CONSORTIUM INDUSTRIEL ET MUNICIPAL EN MESURES D'URGENCE (C.I.M.M.U.) INC.	1993 07 13	Bécancour
3092-6901 CORPORATION DU FESTIVAL DES THÉÂTRES D'ÉTÉ DU QUÉBEC	1993 07 16	8-1880, rue Bardy, Québec
3092-3452 LE CRÉAM	1993 07 12	858, rue d'Astous, Baie-Comeau
3092-3676 ÉQUIPE DE VÉLO PODIUM SPORTS ROSEMÈRE	1993 07 13	401, boulevard Labelle, local B-14, Rosemère
3092-7321 FESTIVAL DE MUSIQUE BEDROCK INC.	1993 07 16	52, rue Dupont, Bedford
3092-3692 LA FONDATION ÉDUCATION DES CLUBS LIONS DU QUÉBEC	1993 07 13	54, Camille, Repentigny

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3092-3403 FONDATION LOUISE HÉBERT - POUR LA LUTTE CONTRE TOUTE FORME D'EXPLOITATION SEXUELLE ET POUR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EXISTENCE HUMAINE	1993 07 12	502, De Lanoue, Verdun
3092-3791 LA GRANDE ROUE MAGOG-ORFORD INC.	1993 07 14	260, Bullard, Magog
3089-2244 L'INTER-ELLES	1993 07 13	480, rue Richelieu, bureau 401, Québec
3092-3494 JARDIN COMMUNAUTAIRE D'AHUNTSIC INC.	1993 07 13	12137, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal
3092-3809 JOURNAL LE PIERREAU	1993 07 14	620 Principale, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
3092-3767 MATIMEKOSH TÉLÉDISTRIBUTION INC.	1993 07 14	1, Matimekosh, Schefferville
3090-3967 LA MÉTISSE MUSIQUE DU MONDE	1993 07 14	5634, Waverly, Montréal
3092-7362 PRESSES ACADÉMIQUES DE L'EST	1993 07 16	60, rue Évêché ouest, Rimouski
3090-2506 PRODUCTIONS POISSON ÉTRANGE	1993 07 12	10, Ontario ouest, app. 408, Montréal
3092-3536 REGROUPEMENT DES CITOYENS ET CITOYENNES DE VAL-MORIN	1993 07 15	6014, chemin de la Rivière, Val-Morin
3092-3742 LA RÉSILLE, SERVICE D'AIDE AUX ORGANISMES MULTI-ETHNIQUES	1993 07 13	541, Davignon, Dollard-des-Ormeaux
3092-6703 LES SESSIONS D'AMÉLIORATION DU SKIEUR ALPIN SKI CLIP INC.	1993 07 12	3285, rue Calixte, Fabreville
3089-4703 SOCCER MINEUR DE SAINT-PAUL INC.	1993 07 12	18, boulevard Brassard, Saint-Paul
3092-6737 SOUTIEN-JEUNESSE SERGE BARTHELET	1993 07 13	601, 1 ^{re} Avenue, Stoneham

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
3092-6356 S.O.S. CHÔMAGE INC.	1993 07 15	240, rue Kernan, Donnacona
3092-3783 THÉÂTRE COLLECTIF DES FEMMES	1993 07 14	1120, des Cigognes, Beloeil
5157		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes :

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
3092-1928 L'INSTITUT D'ASSURANCE DE DOMMAGES DU QUÉBEC	L'INSTITUT D'ASSURANCE DU QUÉBEC L'INSTITUT D'ASSURANCE DE L'EST DU QUÉBEC	1993 07 14	5400, boulevard des Galeries, bureau 305, Québec
5158			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2311-4903 ACCUEIL NOTRE-DAME INC.	1984 12 13	1993 07 13	de la valeur des biens immobiliers
1278-0383 L'ASSOCIATION DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE INC.	1970 03 13	1993 07 15	1) des objets 2) des dispositions
2155-7624 ASSOCIATION TOURISTIQUE INUIT DU QUÉBEC INUIT TOURISM ASSOCIATION OF QUÉBEC	1983 05 27	1993 07 13	de la dénomination sociale: ASSOCIATION TOURISTIQUE DU NUNAVIK NUNAVIK TOURISM ASSOCIATION
2851-6995 CENTRE DE DROIT PRÉVENTIF DU QUÉBEC INC.	1991 03 07	1993 07 12	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1637-0322 LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DU DOMAINE ST-SULPICE	1979 06 13	1993 07 16	de la dénomination sociale: LE CLUB DES AÎNÉS DU DOMAINE ST-SULPICE
1365-6897 CLUB OPTIMISTE ST-PAUL L'ERMITE	1975 06 04	1993 07 16	de la dénomination sociale: CLUB OPTIMISTE LE GARDEUR
2736-9586 ESPACE VALLEYFIELD	1989 10 19	1993 07 16	de la dénomination sociale: ESPACE SUROÏT
1645-4712 FONDATION CHARLES COUILLARD	1980 06 17	1993 07 12	1) de la dénomination sociale: RÉSIDENTE CHARLES COUILLARD (1993) 2) des objets
2963-5513 INSTITUT SUR LES SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX CRL	1992 11 04	1993 07 15	des objets
2954-1927 PRÉVENTION C.É.S.A.R.	1992 05 26	1993 07 14	des objets
2868-1674 SIPE LANAUDIÈRE (SIDA INTERVENTION PRÉVENTION ÉCOUTE)	1991 12 19	1993 07 13	1) de la dénomination sociale: SIPE LANAUDIÈRE (SIDA INFORMATION PRÉVENTION ÉCOUTE) 2) des objets 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 7
1640-5797 LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DU SAGUENAY INC.	1979 12 27	1993 07 16	1) des objets 2) des dispositions
5159			<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de siège social (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
1853-3604 L'AGENCE FAMILIALE LES PINSONS INC.	1981 12 18	44, rue des Érables, Luceville

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2173-3530 ASSOCIATION DES ARCHES DU QUÉBEC	1984 09 07	2670, rue Allard, Montréal
2620-0162 ASSOCIATION DES FEMMES CATHOLIQUES ROMAINES DE LANGUE ALLEMANDE ST-BONIFACE INC.	1988 06 22	3760, rue Hôtel de Ville, Montréal
2758-2196 ASSOCIATION DES JOURNALISTES DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE INC.	1990 07 27	3407, rue Peel, bureau 2001, Montréal
2758-5652 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU BISON	1990 09 04	1608, rue du Bosquet, Ancienne-Lorette
1356-8175 A.M.I.C.A. DU QUÉBEC	1974 05 24	3350, rue Belvédère sud, Sherbrooke
1235-9907 BILL BANTEY ET ASSOCIÉS LTÉE	1968 10 23	3440, rue Beauséjour, Saint-Laurent
2850-1971 CENTRE CANADIEN ISLAMIQUE AL JAMICK	1991 01 14	416, boulevard Neptune, Dorval
2740-3641 CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES VALLÉE DE LA BATISCAN	1989 11 29	10, rue St-Gérard, Saint-Stanislas
1864-3619 CENTRE NAUTIQUE DE FRANCHEVILLE	1982 12 20	3751, rue Notre-Dame, Pointe du Lac
1257-6641 CHAMBRE IMMOBILIÈRE DU GRAND MONTRÉAL	1954 03 01	600, chemin du Golf, Îles des Soeurs
2152-9813 CLUB DE CHEVAUX MINIATURES VENISE INC.	1983 03 23	26, rue Pont-Château, Coteau du Lac
1257-8886 CLUB SOCIAL DU NORD-EST	1953 09 18	75, boulevard René-Lévesque ouest, Montréal
1107-9704 COLIN K. LAX LIMITED	1959 12 23	4282, rue Redwood Crescent, Pierrefonds

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2868-3308 COMITÉ CALENDRIER HISTORIQUE DE LA MAURICIE	1991 10 31	460, Patry, Cap-de-la-Madeleine
1149-2998 ELI ASSAD INC.	1963 05 16	20, rue Normandie, Hull
1312-4391 L'EXCELLENCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE	1963 11 20	5055, boulevard Métropolitain est, bureau 202, Saint-Léonard
1639-7929 FONDATION MÉRIEUX CANADA (1979) INC.	1979 11 05	Université de Montréal, 2375, chemin Côte Ste-Catherine, bureau 4095, Montréal
1628-0604 GARDERIE APLOU LA COCCINELLE	1978 10 18	15990, rue Notre-Dame est, Montréal
1854-2399 GARDERIE LA BOURGEONNIÈRE INC.	1982 01 20	470-472, rue Victoria, Greenfield Park
1854-2407 GARDERIE LA POUSSINIÈRE INC.	1982 01 20	611, rue Massena, Greenfield Park
2154-9621 GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LES PSYCHOTROPES G.R.A.P.	1983 05 06	3001, 12 ^e Avenue nord, Sherbrooke
2948-2791 LE PAIN ROMPU INC.	1992 02 27	450, chemin du Lac, Katevale
1470-7525 LES PLACEMENTS GETHIER LTÉE	1976 10 12	39, rue de la Rive, Sainte-Anne de Sorel
2969-5434 SERVICES DE GARDE LA RELÈVE	1993 02 01	2462-A, rue Dutrisac, Vaudreuil
1851-4992 LA SOCIÉTÉ DE PROMOTION D'ALTERNATIVES DES CANTONS DE L'EST	1981 10 26	2489, rue Lemire, Fleurimont

Changement du domicile légal — Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2755-1746 AGENCE DE GARDE À L'ENFANCE DE LA RÉGION MASKOUTAINE	1990 06 15	2525, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe
1471-2244 ALIBERK LTÉE	1976 11 01	51, Clandeboye, Montréal
2960-4501 ASSOCIATION CULTURELLE LIBANAISE DU QUÉBEC (CALAME) INC.	1992 08 20	3460, rue Peel, bureau 1669, Montréal
2953-3569 ASSOCIATION DES ARTISTES ANONYMES	1992 04 28	5218, rue St-André, Montréal
2973-6808 ASSOCIATION DES QUÉBÉCOIS AIDANT LES QUÉBÉCOIS INC.	1993 04 27	1020, rue Ontario est, Montréal
2553-5998 ASSOCIATION HOCKEY MINEUR DELSON INC.	1988 06 10	100, boulevard Delson, Delson
2755-7198 ASSOCIATION IMMOBILIÈRE F.T.Q. INC.	1990 07 09	545, boulevard Crémazie, 17 ^e étage, Montréal
2965-3359 CENTRE DE CONCERTATION SUR LES RESSOURCES HUMAINES ET LA TECHNOLOGIE (CCRHT)	1992 10 15	100, rue Comeau, Sept-Îles
1363-3870 CENTRE DE JOUR, GARDERIE, PRÉ- MATERNELLE, MATERNELLE, JARDIN CHEZ FRANCINE INC.	1975 09 03	605, 80 ^e Rue ouest, Charlesbourg
2317-2356 LE CENTRE D'ALPHABÉTISATION DE VILLERAY, LA JARNIGOINE INC.	1985 04 01	7445, rue St-Denis, Montréal
1331-3572 LE CENTRE ÉDUCATIONNEL DES JEUNES JABOTINSKY INC.	1973 03 30	5250, boulevard Décarie, Montréal
2157-5980 CLINIQUE D'ARCHITECTURE DE QUÉBEC	1983 11 25	1122, rue St-Vallier est, Québec
1270-7220 CLUB OPTIMISTE DE LAFLÈCHE (QUÉBEC) INC.	1970 02 16	3825, rue Windsor, Saint-Hubert

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1359-0625 CLUB SOCIAL DYNAMO INC.	1974 10 28	160, rue Saint-Joseph, Alma
2958-8878 COALITION GAIE - QUÉBEC	1992 07 31	375, Fraser, bureau 2, Québec
1167-9891 COUPONS BEAUCHESNE INC.	1968 04 09	8, rue Bourbeau, Victoriaville
1135-8017 DAGENAIS SUPERMARCHÉ INC.	1960 01 19	627, rue Inter Quartier, app. 2, Lachute
1250-2597 DÉVELOPPEMENT LORNE CRESCENT INC.	1963 05 10	8200, Décarie, bureau 150, Montréal
1637-7525 ÉPILEPSIE MAURICIE BOIS-FRANCS	1979 07 18	883, boulevard des Forges, bureau 120, Trois-Rivières
2965-9018 LA FONDATION DE L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE INC.	1992 11 17	215, rue de l'Épée, Outremont
2430-7449 FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT	1987 03 10	800, de Maisonneuve est, Montréal
2972-1362 F.R.E.S.C. FONDS DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE SUR LE SIDA-CANCER	1993 02 16	5500, rue Snowdon, app. 2, Montréal
1625-5382 GARDERIE BOBINO-BOBINETTE	1978 10 04	8655, boulevard Perras, Rivières-des-Prairies
2317-6332 GARDERIE BOUT-EN-TRAIN DE SAINTE-FOY INC.	1985 03 19	1199, rue Beaupré, Sainte-Foy
1844-3259 GARDERIE ÉDUCATIVE LA MAISON DES PETITS CASTORS INC.	1981 02 09	1, rue Shortley, Aylmer
2172-7102 LA GARDERIE FAFOUIN D'EAST ANGUS INC.	1984 08 15	115, rue Lafontaine, East Angus
1640-9252 GARDERIE LES BOURGEONS DE MIRABEL	1980 02 04	9300, Côte-des-Saints, Sainte-Scholastique
2422-5633 GARDERIE TOUR A TOUR	1986 11 27	120, rue Sherbrooke est, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1463-9066 GESTION FRITHAM INC.	1975 12 30	5757, avenue Decelles, bureau 100, Montréal
2546-0643 G.A.P.I. GROUPE D'AIDE AUX PERSONNES IMPULSIVES (A YANT DES COMPORTEMENTS VIOLENTS)	1988 03 04	110, boulevard des Capucins, bureau 310, Québec
2553-2474 LA MAISON DE L'AGAPÉ	1988 10 24	271-1, rue Belvédère nord, Sherbrooke
1274-9362 MAX SEIGLER INC.	1970 10 01	625, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 1600, Montréal
1275-6201 MINERAI MIDWAY LTÉE	1956 03 07	630, boulevard René-Lévesque ouest, 7 ^e étage, Montréal
1265-8076 MINES HILTON LTÉE	1957 04 17	630, boulevard René-Lévesque ouest, 7 ^e étage, Montréal
2973-7053 LES OEUVRES DES SOEURS MISSIONNAIRES DE NOTRE-DAME DES ANGES	1993 05 12	323, rue Queen, Lennoxville
1258-0692 OLD EUROPE FOOD PRODUCTS LTD.	1959 04 16	1500, avenue Atwater, Place Alexis-Nihon, Montréal
1339-0091 PIERRE MARSAN INC.	1973 09 05	2488, boulevard Rosemont, Montréal
2856-3641 PORTNEUF ACTION SUICIDE INC.	1991 06 03	331-A, St-Joseph, Saint-Raymond
1461-3715 R. & R. POIRIER INC.	1975 08 13	100, rue de l'Aréna, Masson-Angers
2541-9011 SALON DU LIVRE DE TROIS-RIVIÈRES (RÉGION 04) INC.	1987 12 04	1322, rue Ste-Julie, Trois-Rivières
1242-6516 LA SOCIÉTÉ DE RECHERCHE SUR LE CANCER INC.	1946 03 07	1, Place Ville Marie, bureau 2332, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2860-6069 SOCIÉTÉ DES DIRECTEURS DES MUSÉES MONTRÉLAIS	1991 06 17	1195, rue Sherbrooke ouest, Montréal
2972-5397 LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'HYPERTENSION ARTÉRIELLE INC.	1993 03 04	3850, rue St-Urbain, Montréal
2842-8407 SYLVAIN EMARD DANSE	1990 10 26	1669, rue Fullum, Montréal
2320-5057 LES TRAVAUX COMMUNAUTAIRES JEUNESSE DU R.R.T. INC.	1985 06 05	299, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup
5161		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2850-3498 AGENCE QUÉBÉCOISE D'ADOPTION INTERNATIONALE	1991 01 24	7
1279-3253 ASSOCIATION DE CHASSE ET PÊCHE DU ROCHER	1971 03 25	9
1375-6853 L'ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS DE ST-EUGÈNE	1967 05 06	8
2850-1971 CENTRE CANADIEN ISLAMIQUE AL JAMICK	1991 01 14	9
2431-4445 CENTRE COMMUNAUTAIRE LE RIVE DROITE INC.	1987 03 31	6
1257-8886 CLUB SOCIAL DU NORD-EST	1953 09 18	3
2850-6640 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE ST-AUGUSTIN-DE-DESMARES INC.	1991 01 22	9
1332-3506 LA CORPORATION RÉGIONALE DU SERVICE DE PRÉPARATION AU MARIAGE DE L'ESTRIE INC.	1973 07 03	7
2537-3531 FONDATION DE L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE	1987 09 18	54

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1474-7687 FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE L'IMMUNISATION ET DE LA RECHERCHE IMMUNOLOGIQUE (F.A.I.R.) INC.	1977 03 02	5
1863-5698 GARDERIE MISTIGRI 2 INC.	1982 11 23	7
2869-1269 MAISON JEANNE SIMARD POUR PERSONNES ÂGÉES VICTIMES DE VIOLENCE ET EN DIFFICULTÉ	1992 01 09	5
2311-7294 MÉTRO-TRANSPLANTATION	1984 11 05	23
2856-3641 PORTNEUF ACTION SUICIDE	1991 06 23	6
5162		

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution (Article 28)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1160-3636 1160-3636 QUÉBEC INC.	1961 11 02	1993 06 15
2415-0146 2415-0146 QUÉBEC INC.	1986 04 07	1993 06 15
2420-0941 2420-0941 QUÉBEC INC.	1986 09 17	1993 06 15
2619-4845 2619-4845 QUÉBEC INC.	1988 06 02	1993 06 15
2646-7498 2646-7498 QUÉBEC INC.	1989 05 29	1993 06 15
2841-6956 2841-6956 QUÉBEC INC.	1990 08 17	1993 06 15
2866-6758 2866-6758 QUÉBEC INC.	1991 11 01	1993 06 15
2952-0855 2952-0855 QUÉBEC INC.	1992 04 22	1993 06 15
2968-5666 2968-5666 QUÉBEC INC.	1993 01 08	1993 06 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1468-2116 AGENCES MACHABEC LTÉE	1976 07 05	1993 06 15
2630-8536 ANDRÉ DEVOST, CONSULTANT EN FORMATION INC.	1988 12 06	1993 06 15
1628-1941 ASSOCIATION TOURISTIQUE DE FORESTVILLE INC.	1978 07 11	1993 06 15
2320-7988 LES ASSURANCES SÉCUR-VIE INC.	1985 05 09	1993 06 15
2158-5443 AVANT-GARDE ÉLECTRONIQUE (MONTRÉAL) INC.	1983 08 24	1993 06 15
2159-2290 BIJOUTERIE R. ST-ONGE INC.	1983 08 22	1993 06 15
1114-8889 LE CHAPELIER RAMBLER CIE INC.	1937 11 30	1993 06 15
1631-0765 CLUB D'ÂGE D'OR DE PAPINEAUVILLE INC.	1978 11 06	1993 06 15
2640-7593 CLUB VIDÉO DEUX (2) INC.	1989 03 20	1993 06 15
1861-8017 CONSTRUCTIONS R.R.G. INC.	1982 09 27	1993 06 15
2633-5224 CORPORATION DU 325 ^e ANNIVERSAIRE DE CHAMBLY	1988 12 22	1993 06 15
2743-3689 DISTRIBUTION ALBERT CAZES INC.	1990 01 11	1993 06 15
1274-2185 ÉCOLE DE PLONGÉE SOUS-MARINE LES PIRANHAS INC.	1972 02 17	1993 06 15
2173-8638 LES ENTREPRISES ESTHÉTIQUE PERSONNALISÉ G.B. INC.	1984 08 17	1993 06 15
2747-9898 LES ENTREPRISES KURIKA INC.	1990 01 31	1993 06 15
2861-2133 EXPO-SCIENCES PANQUÉBÉCOISE CHICOUTIMI 1992	1991 07 18	1993 06 15
2421-2433 E.B. DESIGN INC.	1986 10 17	1993 06 15
2172-3176 FLEURISTE MANON TREMBLAY INC.	1984 07 05	1993 06 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1143-4834 GAUTHIER-TOUGAS INC.	1966 08 23	1993 06 15
2323-1780 GESTION H.E.D.E. INC.	1985 06 28	1993 06 15
2440-7496 GESTION ROUTHIER-ROBERT INC.	1986 09 25	1993 06 15
2417-7032 GROUPE HORS-LIGNE INC.	1986 06 18	1993 06 15
2437-0041 LE GROUPE VIRTEL INC.	1986 05 13	1993 06 15
1143-6557 HAROLD BOYES LTÉE	1964 06 16	1993 06 15
2173-4975 IMMEUBLES F. A. M. INC.	1984 08 06	1993 06 15
1846-9080 LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES FRANZ LTÉE	1981 05 28	1993 06 15
2538-0239 LES INVESTISSEMENTS AUDET & LANDRY INC.	1987 08 12	1993 06 15
2751-8752 JOURNAL LE MISANTHROPE	1990 05 01	1993 06 15
2631-4732 LOTISSEMENTS MONTMORENCY INC.	1989 01 13	1993 06 15
2547-2903 MAISON YUK MON INC.	1988 01 22	1993 06 15
2440-1879 MARCHÉ DES LACS INC.	1986 09 09	1993 06 15
2962-1190 MOSSLAER CONSTRUCTION (1992) INC.	1992 09 30	1993 06 15
2961-8154 PIÈCES D'AUTO SAVARIA INC.	1992 09 23	1993 06 15
2643-3615 PLACEMENTS MARLOW INC.	1989 04 19	1993 06 15
2631-8725 ROMICA INC.	1988 11 16	1993 06 15
2747-8619 SOUDURES JEAN-GUY CHAMPAGNE & FILS INC.	1990 01 24	1993 06 15
2422-3992 LES STUDIOS D'EXERCICE FEMME TOTALE INC.	1986 11 19	1993 06 15
2751-6350 ULTRA-LAQUE INC.	1990 04 23	1993 06 15

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2730-7248 UNIMIEL INC.	1989 06 09	1993 06 15
1115-6726 VÊTEMENTS SHARP INC.	1968 01 19	1993 06 15
5163		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

2170-5504 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2170-5504 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 juillet 1993

87758

*Les procureurs de la compagnie,
McCARTHY TÉTRAULT*

2428-4432 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2428-4432 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 22 juillet 1993

87814

*Le procureur de la compagnie,
ALAIN FORTIN, notaire*

2752-7365 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2752-7365 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 juillet 1993

87759

*Pour la compagnie,
MARTINE CHARTRAND, C.A.*

2968-2838 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2968-2838 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 20 juillet 1993

87750

*La présidente,
MARTINE DUROCHER*

ALPHA SYSTÈMES DIFFUSION & PATRICK BINET INC.

Prenez avis que la compagnie « ALPHA SYSTÈMES DIFFUSION & PATRICK BINET INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 juillet 1993

87762

*Les procureurs de la compagnie,
LETTE & ASSOCIÉS*

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK SHERBROOKE INC.

Prenez avis que la corporation « ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES PONTIAC BUICK SHERBROOKE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 juillet 1993

87730

*Les procureurs de la corporation,
HUDON, GENDRON, HARRIS, THOMAS*

ASSOCIATION DU TOURNOI ATOME DE CHICOUTIMI INC.

Prenez avis que la compagnie « ASSOCIATION DU TOURNOI ATOME DE CHICOUTIMI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 25 juin 1993

87736

*La directrice,
HÉLÈNE SAVARD*

AUGUSTE CÔTÉ INC

Prenez avis que la compagnie «AUGUSTE CÔTÉ INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sylvestre, le 20 juillet 1993

87753

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL CÔTÉ

BOULANGERIE DERROY INC

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIE DERROY INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Philippe-de-Néri, le 23 juillet 1993

87793

Le président,
NORBERT DERROY

AVIATION STÉPHANE CÔTÉ INC

Prenez avis que la compagnie «AVIATION STÉPHANE CÔTÉ INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 26 juillet 1993

87831

Le président,
STÉPHANE CÔTÉ

CENTRE J.A. TREMBLAY ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE J.A. TREMBLAY ET FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Les Éboulements, le 13 juillet 1993

87816

La présidente,
FRANÇOISE GRENON-TREMBLAY

BARBRET DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «BARBRET DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 juillet 1993

87760

Le président,
FRED ESTERSON

CHOEUR GRÉGORIEN DE LA NATIVITÉ

Prenez avis que la corporation «CHOEUR GRÉGORIEN DE LA NATIVITÉ» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Candiac, le 21 juillet 1993

87834

La présidente,
FRANCE ST-GEORGES

BAR-B-Q MANDARIN INC.

Prenez avis que la compagnie «BAR-B-Q MANDARIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 juin 1993

87792

L'administrateur,
PING YUK CHIU

CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DU LAC SAULT-AU-COCHON

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE DU LAC SAULT-AU-COCHON» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 20 juillet 1993

87733

Le contrôleur,
RAYNALD LAROCQUE

BOIVIN, MURDOCK INC.

Prenez avis que la compagnie «BOIVIN, MURDOCK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 21 juillet 1993

87757

Le procureur de la compagnie,
FRANÇOIS DUFOUR, *avocat*

CLUB POTVIN INC

Prenez avis que la corporation «CLUB POTVIN INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Romuald, le 23 juillet 1993

87803

Le président,
RAYMOND POTVIN

CONSTRUCTION L. BELISLE ET FILS INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION L. BELISLE ET FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Timothée, le 5 juillet 1993

87731

Le procureur de la compagnie,
NORMAND BRUNET, notaire

EXPO-SCIENCES PAN-QUÉBÉCOISE 1990

Prenez avis que la corporation « EXPO-SCIENCES PAN-QUÉBÉCOISE 1990 » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 octobre 1992

87805

Le procureur de la corporation,
MARC LEGROS, avocat

CONSTRUCTION ROGITECH INC.

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION ROGITECH INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 juillet 1993

87732

Les procureurs de la compagnie,
GARIÉPY, MARCOUX, RICHARD, avocats

GAUVIN, CARON & GUÉRARD INC.

Prenez avis que la compagnie « GAUVIN, CARON & GUÉRARD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 23 juillet 1993

87801

Les procureurs de la compagnie,
VÉZINA POULIOT

CONTRÔLES ÉLECTRIQUES GAUDREULT INC

Prenez avis que la compagnie « CONTRÔLES ÉLECTRIQUES GAUDREULT INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charny, le 27 juillet 1993

87833

Le président,
YVAN GAUDREULT

GESTION DELACHANAL INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION DELACHANAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 juillet 1993

87740

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

DÉPANNÉUR LE PROCHE ORIENT INC.

Prenez avis que la compagnie « DÉPANNÉUR LE PROCHE ORIENT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 19 juillet 1993

87804

Le secrétaire-trésorier,
MAHMOUD ANTAR

GESTION D'IMMEUBLES THIBAUT INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION D'IMMEUBLES THIBAUT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 21 juillet 1993

87796

Les procureurs de la compagnie,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD
NORMAND ET ASSOCIÉS

ENTREPRISES DATREM INC.

Prenez avis que la compagnie « ENTREPRISES DATREM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 7 juillet 1993

87738

Le président,
RENALD TREMBLAY

GESTION KEN-RICK LTÉE

Prenez avis que la compagnie « GESTION KEN-RICK LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn, le 21 juillet 1993

87800

Le président,
KENNETH TAYLOR

GESTION MIRCORP INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MIRCORP INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 15 juillet 1993

87754

Le président,
ELENA MIRIELLO

LA BONBEL INC.

Prenez avis que la compagnie «LA BONBEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 19 juillet 1993

87798

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE SMITH, notaire

I. & M. RÉPARATION DE BÉTON INC.

Prenez avis que la compagnie «I. & M. RÉPARATION DE BÉTON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 juillet 1993

87767

Le procureur de la compagnie,
GUY ROY, avocat

LE CLUB DU LAC HARPON

Prenez avis que la corporation «LE CLUB DU LAC HARPON» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 3 juin 1993

87808

Le secrétaire de la corporation,
LÉON THIBAUT

IMMEUBLES RAPIDO LTÉE

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES RAPIDO LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Antoine, le 19 juillet 1993

87755

Le président,
PATRICE MASSÉ

LE GROUPE CEGIA INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE CEGIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 juillet 1993

87739

La présidente,
DIANE DUROCHER

JAUNIAUX & JAUNIAUX CENTRE DE L'AUTO INC.

Prenez avis que la compagnie «JAUNIAUX & JAUNIAUX CENTRE DE L'AUTO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Potton, le 6 juillet 1993

87752

Le secrétaire de la compagnie,
ANDRÉ JAUNIAUX

LE GROUPE DEL-AIR INC.

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE DEL-AIR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 20 juillet 1993

87830

Le président,
MICHEL DELAGE

JEAN-CLAUDE JULIEN INC.

Prenez avis que la compagnie «JEAN-CLAUDE JULIEN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 12 juillet 1993

87734

Le président,
JEAN-CLAUDE JULIEN

LE GROUPE FINANCIER MULTIPLAN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LE GROUPE FINANCIER MULTIPLAN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 juillet 1993

87832

Le président,
COSTA SIMEONIDIS

LÉON GERVAIS INC.

Prenez avis que la compagnie «LÉON GERVAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 mars 1993

87811

Le secrétaire de la compagnie,
HENRI GERVAIS

LES AUTOMOBILES ANDRÉ ET MARCEL ROY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AUTOMOBILES ANDRÉ ET MARCEL ROY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 30 juin 1993

87815

Le secrétaire de la compagnie,
MARCEL ROY

LES ENTREPRISES JEAN ET DANY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES JEAN ET DANY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paulin, le 21 juillet 1993

87761

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BRODEUR, notaire

LES ENTREPRISES J.N.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES J.N.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert-de-Lauzon, le 27 juillet 1993

87794

Le procureur de la compagnie,
ROBERT L'HEUREUX, notaire

LES ENTREPRISES NEUVE-FRANCE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES NEUVE-FRANCE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 juillet 1993

87791

Le procureur de la compagnie,
MARTIN GAGNON, notaire

LES ENTREPRISES ULRIC PROULX INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES ULRIC PROULX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Pierre, le 24 juillet 1993

87795

Le président,
ULRIC PROULX

LES IMMEUBLES JERSEY MILLS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES JERSEY MILLS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Georges, le 15 juillet 1993

87751

Le secrétaire de la compagnie,
AURÈLE DROUIN

LES IMMEUBLES SANTEL INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES SANTEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 12 juillet 1993

87735

La secrétaire de la compagnie,
HUGUETTE SANTERRE

LES INVESTISSEMENTS N.J.L. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS N.J.L. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 1^{er} juin 1993

87741

Le président,
NORMAND LAMOUREUX

LES MOULES BLEUES CLARKE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES MOULES BLEUES CLARKE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Magdalen Islands, le 20 juillet 1993

87813

Le président,
CHRISTOPHER CLARKE

**LES PEAUX DE L'EST INC.
EASTERN HIDES INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES PEAUX DE L'EST INC. — EASTERN HIDES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 juillet 1993

87742

Le président,
ISSIE FELGAR

LES PRODUCTIONS ARDANTES INC

Prenez avis que la compagnie « LES PRODUCTIONS ARDANTES INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 25 juillet 1993

87756

Le président-fondateur,
MARIO SIMARD

LES PRODUITS FRANCIEL (1991) INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PRODUITS FRANCIEL (1991) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sacré-Coeur-de-Marie, le 20 juillet 1993

87835

Le président,
JACOB RÉAL

LES RÉCEPTIONS PATRICK INC

Prenez avis que la compagnie « LES RÉCEPTIONS PATRICK INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 15 juillet 1993

87737

Le président,
PATRICK COZANNET

**L'ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS
DU QUÉBEC**

Prenez avis que la compagnie « L'ASSOCIATION DES MARCHÉS PUBLICS DU QUÉBEC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 17 juillet 1993

87802

Le président,
GIOVANNI RIZZUTO

**L'INSTITUT CANADIEN D'ORIENTATION
PROFESSIONNELLE INCORPORÉE**

Prenez avis que la compagnie « L'INSTITUT CANADIEN D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE INCORPORÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 juillet 1993

87764

Le procureur de la compagnie,
MICHEL CLAVEAU, notaire

MA ESPERANZA LAVINA INC.

Prenez avis que la compagnie « MA ESPERANZA LAVINA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Toronto, le 12 mars 1993

87807

Pour la compagnie,
MA ESPERANZA LAVINA

MAISON VIDA PLENA

Prenez avis que la compagnie « MAISON VIDA PLENA » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 juillet 1993

87809

Le président,
JESÚS CARVAJAL

OPTIONS IMPORT-EXPORT, INC.

Prenez avis que la compagnie « OPTIONS IMPORT-EXPORT, INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 juillet 1993

87812

Le président,
ÉLIAS JABBOUR

POTAGERS MARIE-LUC INC.

Prenez avis que la compagnie « POTAGERS MARIE-LUC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Contrecoeur, le 19 juillet 1993

87749

La secrétaire-trésorière,
MARIE-ANDRÉE FORGET

PROMOTIONS MONDIALES/ÉDITIONS L.N. INC.

Montréal, le 12 juillet 1993

Prenez avis que la compagnie « PROMOTIONS MONDIALES/ÉDITIONS L.N. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

87763

Le procureur de la compagnie,
HENDRIK KOOIMAN, *avocat*

Drummondville, le 12 juillet 1993

87729

Le président,
LOUIS-NIL FORTIN

TENDANCES COMMUNICATIONS INC.

Prenez avis que la compagnie « TENDANCES COMMUNICATIONS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 juillet 1993

87829

Le vice-président,
JIMMY MACRYLLOS

PÊCHERIE AUSTRAL INC.

Prenez avis que la compagnie « PÊCHERIE AUSTRAL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gaspé, le 22 juillet 1993

87799

Le président,
JEANNOT DENIS

TEXMAR INC.

Prenez avis que la compagnie « TEXMAR INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montmagny, le 20 juillet 1993

87797

Le secrétaire de la compagnie,
CLÉMENT MAROIS

RÉSIDENCES POPULAIRES DE SAINT-HYACINTHE INC.

Prenez avis que la compagnie « RÉSIDENCES POPULAIRES DE SAINT-HYACINTHE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 5 juillet 1993

87810

L'administrateur,
NORMAND ARCHAMBAULT

VALUYLA INC.

Prenez avis que la compagnie « VALUYLA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 30 juin 1993

87806

La trésorière,
CLAUDETTE LAFRENIÈRE

RITE SPOT CLEANERS LTD

Prenez avis que la compagnie « RITE SPOT CLEANERS LTD » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Dissolution**

Le notaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CENTRE DE GESTION DES ORGANIQUES — CGO CENTRE DE GESTION DES ORGANIQUES — CGO AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1992 03 31	1005, route Plan-Bouchard, local 101, Blainville, QC, J7C 3V4	1993 07 22

Le notaire adjoint de la Cour supérieure,
district judiciaire de Terrebonne,
LISSETTE STE-MARIE

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Municipalité d'Aguanish

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 22 juillet 1993 le Règlement numéro 92-02 de la municipalité d'Aguanish ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la municipalité régionale de comté de Minganie.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 8 janvier 1993; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population de la municipalité d'Aguanish est établie à 402 habitants et celle du territoire non organisé de Lac-Jérôme à 0 habitant.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES D'UN TERRITOIRE NON ORGANISÉ DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MINGANIE À ÊTRE ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ D'AGUANISH

Un territoire situé dans la municipalité régionale de comté de Minganie ne faisant actuellement partie d'aucune municipalité locale distincte, comprenant une partie du golfe Saint-Laurent et une partie du canton de Drucourt, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du coin nord-ouest du canton de Drucourt; de là, successivement, les lignes et démarcations suivantes: la ligne séparative des cantons de Drucourt et de Johan-Beetz en allant vers le sud et son prolongement dans le golfe Saint-Laurent jusqu'à une ligne irrégulière, parallèle et distante de deux kilomètres (2 km) de la rive nord dudit golfe; ladite ligne parallèle dans une direction générale est jusqu'à sa rencontre avec une ligne droite de direction sud astronomique et dont le point d'origine est l'extrémité sud de la ligne médiane de la rivière Pashashibou à son embouchure; en suivant les limites actuelles de la municipalité d'Aguanish, cette dernière ligne jusqu'à son point d'origine; la ligne médiane de la rivière Pashashibou en remontant son cours et partie de la ligne droite séparant les cantons de Costebelle et de Drucourt jusqu'à un point situé à une distance de six kilomètres et vingt-cinq centièmes (6,25 km) de la ligne nord desdits cantons; dans le canton de Drucourt une ligne droite parallèle à la ligne nord du canton et mesurant deux kilomètres et cinquante-cinq centièmes (2,55 km); une ligne droite en allant vers le nord parallèle à la ligne est du canton de Drucourt jusqu'à la ligne nord dudit canton; enfin, laissant les limites actuelles de la municipalité d'Aguanish, partie de ladite ligne nord en allant vers l'ouest jusqu'au point de départ; lequel territoire à être annexé à la municipalité d'Aguanish.

Dans la présente description les distances sont exprimées en kilomètres (SI).

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 8 janvier 1993

A-171

Préparée par: GILLES CLOUTIER,
arpenteur-géomètre

5175

Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et Paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies

Le ministre des Affaires municipales donne avis conformément à l'article 162 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a approuvé en date du 22 juillet 1993 le Règlement numéro 159 de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière ayant pour but d'annexer à son territoire une partie de celui de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies.

La description du territoire visé par l'annexion est celle qui a été rédigée par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 3 décembre 1990; cette description apparaît en annexe.

Le ministre des Affaires municipales donne également avis, conformément à l'article 30 de la loi, qu'à la suite de cette annexion la population de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est établie à 1 826 habitants et celle de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies à 1 057 habitants.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES DU TERRITOIRE DÉTACHÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DES-AULNAIES, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE L'ISLET, ET ANNEXÉ À LA MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies, dans la municipalité régionale de comté de L'Islet, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Roch-des-Aulnaies la partie des lots 4 et 4A et la partie des chemins publics renfermés dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne nord-est du lot 4A et du côté sud-est de l'emprise du chemin de fer de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada traversant ledit lot; partie de la ligne nord-est du lot 4A en allant vers le sud-est et son prolongement jusqu'au côté sud-est de l'emprise d'un chemin public (chemin du Vieux Fronteau) limitant au sud-est ledit lot 4A; le côté sud-est de l'emprise dudit chemin dans une direction sud-ouest jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du lot 4; ledit prolongement et partie de ladite ligne sud-ouest

jusqu'au côté sud-est de l'emprise du chemin de fer de la Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada traversant ledit lot; enfin, le côté sud-est de ladite emprise dans une direction nord-est jusqu'au point de départ; lequel territoire est annexé à la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans la municipalité régionale de comté de Kamouraska.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 3 décembre 1990

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

A-86

5172

Paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 22 juillet 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 12 février 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE KAMOURASKA.

Un territoire situé en front de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans la municipalité régionale de comté de Kamouraska, comprenant la partie du fleuve Saint-Laurent renfermée dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 360 et 361 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de la rive droite (ligne des hautes eaux) du fleuve Saint-Laurent; de là, successivement, les lignes suivantes: la rive droite du fleuve en remontant son cours jusqu'à sa rencontre avec la ligne séparative des cadastres des paroisses de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Saint-Roch-des-Aulnets; vers le nord-ouest, le prolongement de ladite ligne séparative de cadastres jusqu'à la ligne médiane du fleuve; la ligne médiane du fleuve en descendant son cours jusqu'au prolongement de la ligne séparant les lots 361 et 362 du lot 360 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; enfin, le prolongement de ladite ligne séparative de lots jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 12 février 1993

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

A-86

5173

Village de Coteau-Landing

Le ministre des Affaires municipales, monsieur Claude Ryan, donne avis conformément à l'article 281 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9) qu'il a décidé, en date du 22 juillet 1993, d'étendre les limites territoriales aquatiques du village de Coteau-Landing.

Les limites territoriales de cette municipalité sont modifiées par l'addition du territoire décrit par la ministre de l'Énergie et des Ressources le 28 avril 1993. Cette description figure en annexe.

*Le ministre des Affaires municipales,
responsable de l'Habitation,
CLAUDE RYAN*

DESCRIPTION OFFICIELLE DES LIMITES MUNICIPALES DU TERRITOIRE AQUATIQUE PROPOSÉ POUR LE VILLAGE DE COTEAU-LANDING, DANS LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES.

Un territoire situé en front du village de Coteau-Landing, dans la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, comprenant une partie du fleuve Saint-Laurent (lac Saint-François) ainsi que des îles, quais ou autres constructions, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir: partant du point de rencontre de la ligne séparative des lots 10 du cadastre de la paroisse de Saint-Zotique et 154 du cadastre du village de Coteau-Landing et de la rive gauche du fleuve (ligne des hautes eaux); de là, successivement, les lignes suivantes: en suivant les limites actuelles du village de Coteau-Landing, la rive gauche du fleuve en descendant son cours jusqu'à sa rencontre avec la ligne séparative des cadastres du village de Coteau-Landing et de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac; ladite ligne séparative de cadastres; puis laissant les limites actuelles du village de Coteau-Landing, le prolongement dans le lac Saint-François de la ligne sud-ouest du lot 531 du cadastre de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac jusqu'à la ligne passant à mi-distance entre la limite nord-ouest du lot 526 du cadastre de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac et la limite sud-est des lots 531 dudit cadastre et 170 et 171 du cadastre du village de Coteau-Landing; vers le sud-ouest, ladite ligne passant à mi-distance jusque vis-à-vis l'extrémité nord-ouest dudit lot 526 (île Lalonde); vers le sud et le sud-est, une ligne parallèle à la rive ouest et sud-ouest de l'île Lalonde jusque vis-à-vis l'extrémité sud-ouest de ladite île; vers le sud-est, une ligne droite parallèle à la ligne sud-ouest du lot 531 du cadastre de la paroisse de Saint-Ignace-du-Coteau-du-Lac jusqu'à la ligne médiane du fleuve; la ligne médiane du fleuve en remontant son cours jusqu'au prolongement de la ligne sud-ouest du

cadastre du village de Coteau-Landing; enfin, ledit prolongement jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissent le territoire aquatique proposé pour le village de Coteau-Landing.

Préparée par: Gilles Cloutier,
arpenteur-géomètre

Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'arpentage
Québec, le 28 avril 1993

C-124

5174

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., 1981, c. A-29, r. 1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 9 janvier 1993.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	1992 11 29	1993 01 12
Professionnels non participants	Date effective de la non-participation	Date effective de la fin de la non-participation
Dentistes		
<i>Région de Québec</i>		
Pérusse, Renald, École de médecine dentaire, Université Laval, Sainte-Foy, QC, G1K 7P4	93 01 13	
<i>Région de Montréal</i>		
Asselin, Raymond, 1005, boulevard du Séminaire Nord, appartement 104, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3A 1R7	74 08 17	93 01 25
Drouin, Roger, 6200, boulevard Taschereau, appartement 200, Brossard, QC, J4W 1M7	93 08 12	
Harasymowycz, George J., 6565, boulevard L'Assomption, Montréal, QC, H1T 2N2	80 10 15	93 02 12
Lalande, Jacques, 12369, Grenet, Montréal, QC, H4J 2K1	78 11 15	93 04 14
Saint-Pierre, Maurice Jr, 956, Bergeron, Sainte-Thérèse, QC, J7E 5E9	93 08 12	
Soulières, Carmel, 6953, boulevard de L'Assomption, Montréal, QC, H1S 2C9	93 08 01	
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
D'Annunzio, Mario J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	93 05 17	93 05 23
Guillemette, Michel, 1029, Niçaise, C.P. 355, Repentigny, QC, J6A 7C6	86 09 05	93 06 29

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2541-5035 L'ASSOCIATION CULTURELLE DES KURDES DU QUÉBEC	1993 07 05	Aucune
2173-6434 L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES FRUITERIES DU QUÉBEC INC.	1993 07 05	Aucune
2620-6128 CLUB CYCLISTE DU HAUT-RICHELIEU INC.	1993 07 07	Aucune
1462-4472 LES FRÈRES ROSS (1975) INC.	1993 07 07	Aucune
1338-8533 GESTION DE BOULOGNE INC.	1993 07 06	Aucune
1233-0130 LA LIGUE ANTI-CHÔMAGE DE MONTRÉAL INC.	1993 07 05	Aucune
1629-6576 LES SAISONNIERS DU PONT DE PREISSAC INC.	1993 07 07	Aucune

5164

La ministre déléguée aux finances,
LOUISE ROBIC

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES RÉPARTITEURS ET INSPECTEURS DE CONTRÔLE DE LA C.T.C.U.Q.

La formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION DES RÉPARTITEURS ET INSPECTEURS DE CONTRÔLE DE LA C.T.C.U.Q. » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 21 juillet 1993.

Le siège social de l'association est au 720, des Rocailles, Québec, district judiciaire de Québec.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
3092-6406

87782

SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 16 juillet 1993, autorisé SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX DU QUÉBEC à changer son nom en celui de « SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC INC. »

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 19 juillet 1993.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1336-8550

87783

Vente par licitation**Labelle**

Canada — Province de Québec
 Cour supérieure — District de Labelle
 No 560-05-000222-929
 S. 560-18-000002-936

DENISE JASMIN, résidant et domiciliée au 40, Principale Nord à L'Annonciation, QC, J0T 1T0, partie demanderesse, contre **JEAN THOMPSON**, résidant et domicilié au 370, rue du Pont, Mont-Laurier, QC, J9L 2R4, et **LES CRÉATIONS MARLYNE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 358, rue du Pont, Mont-Laurier, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Louis Philippe Landry, J.C.S., de la Cour supérieure du district de Labelle, daté du 17 mai 1993, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-dessous décrit :

« Un terrain situé en la ville de Mont-Laurier, connu et désigné comme étant le lot de terre numéro mille trente-huit (1038) au cadastre officiel de Mont-Laurier. Ledit lot étant anciennement connu et désigné avant rénovation comme correspondant aux lots de terre numéros trois cent soixante-quinze (375) et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent soixante-quatorze (374-2), au cadastre officiel du village de Mont-Laurier.

Tel que le tout se trouve actuellement, sans bâtisse. »

La mise à prix est fixée à 1 950,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Labelle, au 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à ONZE heures.

La shérif adjointe,
 FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Mont-Laurier, le 20 juillet 1993

87773

Ventes par shérif**Abitibi**

Ordonnance de saisie et vente immobilière
 Canada — Province de Québec
 Cour du Québec — District d'Abitibi
 No 605-02-000282-923
 S. 605-18-000009-934

VILLE DE MATAGAMI, corporation municipale régie par la Loi sur les cités et villes, ayant son siège social au 195, boulevard Matagami, district d'Abitibi (Québec), JOY 2A0, demanderesse, contre **ANDRÉ SAYEUR INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 28, rue Nottaway, Matagami, district d'Abitibi (Québec), JOY 2A0, défenderesse, et **ARTHUR ANDERSEN INC.**, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 600, boulevard de Maisonneuve, bureau 2700 à Montréal, district de Montréal (Québec), H3A 3J2, et **LE RÉGISTRATEUR** d'Abitibi, mis en cause.

« Des immeubles situés aux numéros d'immeuble 37-39, rue Nottaway à Matagami, composés des emplacements suivants, savoir :

1. Le lot trois cent quatre-vingt-trois (383) du bloc un (1) (Bloc 1-383), au cadastre officiel du canton d'Isle-Dieu, division d'enregistrement d'Abitibi; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2. La demie nord-ouest du lot trois cent quatre-vingt-deux (382) du bloc un (1) (Bloc 1-382P.) au cadastre officiel du canton d'Isle-Dieu, division d'enregistrement d'Abitibi, mesurant soixante-quinze pieds (75 pi) de largeur en front sur la rue Nottaway, par toute la profondeur dudit lot, borné comme suit : au sud-ouest par la rue Nottaway (Bl. 1-385), au nord-ouest par le bloc 1-383, au nord-est par la rivière Bell, au sud-est par le résidu dudit bloc 1-382, propriété de Jacques Blanchette; le tout, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

La description de ces immeubles apparaît dans l'acte de vente de Jean-Robert Gagnon et Louis Gagnon et André Sayer Inc. enregistré au bureau d'enregistrement d'Abitibi, sous le numéro 259729 le 3 mai 1988. »

Les immeubles saisis ne servent pas de résidences familiales.

La mise à prix est fixée à 4 888,00 \$, montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI VINGT-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
 GISÈLE LEBREUX

Bureau du shérif
 Cour supérieure
 Amos, le 21 juillet 1993

87784

Arthabaska

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 415-02-000251-930
415-18-000008-930

BANQUE NATIONALE DU CANADA, ayant un bureau au 1754, Saint-Calixte à Plessisville, district de Frontenac, demanderesse, contre **SERGE BERGERON**, domicilié au 123, Mercier, Laurierville, district de Frontenac, défendeur, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska, district d'Arthabaska, mis en cause.

« Une propriété résidentielle située dans la municipalité de Lyster, comté de Lotbinière, au nord-ouest du chemin du Troisième Rang, connue et désignée comme étant une partie du lot numéro trentesix (ptie 36) du cadastre officiel de la municipalité de Somerset-Nord, canton de Somerset Nord, division d'enregistrement de Mégantic à Arthabaska, mesurant quatre cents pieds (400 pi) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de cent soixante et un pieds et soixante et un centièmes (161,61 pi) dans les lignes nord-est et sud-ouest, le tout mesures anglaises, et ce terrain étant borné comme suit: au sud-est par le chemin du Troisième Rang, au nord-est par une partie du lot 35, appartenant à Raymond Larochelle ou représentants, au nord-ouest et au sud-ouest par le résidu du lot 36, appartenant à Guy Ferland et Pascale Boulet; le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, situées au numéro d'immeuble 269, rang 3, Lyster, comprenant également tous les biens mobiliers fixés de façon permanente ou à perpétuelle demeure et étant immeubles par destination ou par nature. »

La mise à prix est fixée à 6 378,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska, le MARDI QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures QUARANTE-CINQ minutes.

Le shérif adjoint,
DENIS NOEL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 26 juillet 1993

87817

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
Nos 450-05-001222-922
415-18-000007-932

BANQUE TORONTO DOMINION, ayant un bureau au 2970, rue King Ouest, Sherbrooke, district de Saint-François, demanderesse, contre 2631-6596 **QUÉBEC INC.**, ayant son siège social au 1443, rue Aéroport, Fleurimont, district de Saint-François, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska, district d'Arthabaska, mis en cause.

« Un certain terrain ou emplacement situé en la municipalité de la ville d'Arthabaska, à l'est de la route provinciale no 161 ou rue Laurier Ouest, connu et désigné au cadastre officiel du village d'Arthabaskaville comme étant:

1. La resubdivision deux de la subdivision cinq du lot originaire quarante-neuf (49-5-2).
2. La resubdivision un de la subdivision deux du lot originaire cinquante et un (51-2-1).
3. La subdivision un du lot originaire cinquante-sept (57-1).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises au 78, rue Laurier Ouest à Arthabaska, QC. »

La mise à prix est fixée à 57 469,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus au bureau de la division d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francis Sud, Arthabaska, le MARDI QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENIS NOEL

Bureau du shérif
Cour supérieure
Arthabaska, le 26 juillet 1993

87818

Bonaventure

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bonaventure
Nos 105-02-000015-910
105-18-000001-932

BONAVENTURE B.M.R. INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 154, avenue Grand-Pré à Bonaventure, district de Bonaventure, partie demanderesse, contre **DON IMHOFF**, domicilié et résidant au 73, rue Church, New Carlisle,

district de Bonaventure, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Bonaventure, no 1 à New Carlisle, mis en cause.

Une parcelle de terrain située dans le Premier Rang de Town Parks, dans le village de New Carlisle, terrain faisant partie du lot originaire numéro quinze, maintenant inscrit sur le cadastre du canton de Cox sous les numéros de lot 2269-2 et 2270; avec les bâtiments qui s'y trouvent, et avec ses circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 3 236,15 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Bonaventure, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de la division numéro un (1) à New Carlisle, le NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures TRENTE.

New Carlisle, le 14 juillet 1993

87766

Le shérif adjoint,
YVETTE CHÉDORE

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Gaspé
Nos 110-05-000169-926
110-18-000001-932

CAISSE POPULAIRE DE CAP D'ESPOIR, partie demanderesse, contre MARIO CARON, partie défenderesse.

« 1. Un emplacement situé dans les limites de la ville de Percé, secteur Anse-à-Beaufils, division d'enregistrement de Gaspé à Percé, connu comme étant composé :

A) d'une partie de la subdivision six, du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (ptie 242-6), du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé. De figure irrégulière, mesurant: vers le nord, deux cent quarante-huit pieds et quatre dixièmes ou soixante-quinze mètres et soixante et onze centimètres (248,4 pi ou 75,71 m) et dix pieds ou trois mètres et cinq centimètres (10 pi ou 3,05 m); vers le nord-est, quatre-vingt-neuf pieds et quatre dixièmes ou vingt-sept mètres et vingt-cinq centimètres (89,4 pi ou 27,25 m); vers le sud-est, trente-neuf pieds et cinq dixièmes ou douze mètres et quatre centimètres (39,5 pi ou 12,04 m); vers le sud le long de la rivière Anse-à-Beaufils, une distance indéfinie; vers le sud-ouest, deux cent trente pieds ou soixante-dix mètres et dix centimètres (230 pi ou 70,10 m); et bornée comme suit: vers le nord par le lot 242-5 et par le lot 257-4, vers le nord-est par la partie du lot 257-3 ci-après décrite, vers le sud-est par une autre partie du lot 242-6, étant l'emprise de la route 132 actuelle, vers le sud par la rivière de

l'Anse-à-Beaufils, vers le sud-ouest par le lot 242-3; non bâti, circonstances et dépendances. Ayant une superficie approximative de vingt-deux mille deux cent soixante-quatre pieds carrés (22 264 pi²).

B) d'une partie de la subdivision trois, du lot originaire numéro 257 (ptie 257-3) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé. De figure irrégulière, mesurant: vers le nord, cent quatre pieds et sept dixièmes ou trente et un mètres et quatre-vingt-onze centimètres (104,7 pi ou 31,91 m); vers le sud-est, quatre-vingt-deux pieds et huit dixièmes ou vingt-cinq mètres et vingt-quatre centimètres (82,8 pi ou 25,24 m); vers le sud-ouest, quatre-vingt-neuf pieds et quatre dixièmes ou vingt-sept mètres et vingt-cinq centimètres (89,4 pi ou 27,25 m); et bornée comme suit: vers le nord par le lot 257-4, vers le sud-est par une autre partie du lot 257-3, étant l'emprise de la route 132 actuelle, vers le sud-ouest par la partie du lot 242-6 ci-dessus décrite; non bâti, circonstances et dépendances. Ayant une superficie approximative de trois mille cinq cent vingt-neuf pieds carrés (3 529 pi²).

La mise à prix est fixée à 1 575,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Gaspé, au moment de l'adjudication.

2. Un immeuble situé dans les limites de la ville de Percé, secteur Anse-à-Beaufils, division d'enregistrement de Gaspé à Percé, connu comme étant composé :

A) de la subdivision quatre, du lot originaire numéro deux cent quarante et un (lot 241-4) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances;

B) de la subdivision un, du lot originaire numéro deux cent quarante-deux (lot 242-1) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances;

C) de la subdivision trois et de la subdivision cinq du lot originaire numéro deux cent quarante-trois (lot 243-3 et lot 243-5) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances;

D) de la subdivision deux et de la subdivision trois, du lot originaire numéro deux cent quarante-quatre (lot 244-2 et lot 244-3) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances;

E) de la subdivision deux et de la subdivision trois, du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (lot 245-2 et lot 245-3) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances;

F) de la subdivision un, du lot originaire numéro deux cent quarante-six (lot 246-1) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé; non bâti, circonstances et dépendances.

Tous ces lots, sauf le lot 246-1, sont sujets, si applicables, à la réserve des trois (3) chaînes.

G) d'une partie de la subdivision deux, du lot originaire numéro deux cent quarante-huit (ptie 248-2) du Premier Rang, Anse-à-Beaufils, au village de Percé, cadastre officiel révisé du canton de Percé. De figure irrégulière et bornée comme suit: vers le nord-ouest par le lot 248-1, propriété de Thérèse Vallée ou ayants droits, vers le nord-est et vers le sud-est par la rivière de l'Anse-à-Beaufils, vers le sud-ouest par le lot 247-2, propriété de Rémi Godette ou ayants droits; non bâti, circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 1 075,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Gaspé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé à Percé, palais de justice de Percé, le MARDI VINGT ET UNIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
PIERRETTE B. CLOUTIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 19 juillet 1993

87774

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001652-938
550-05-000889-934

CAISSE POPULAIRE DE HULL, demanderesse, contre MARCEL ST-LOUIS, et YVES LEFEBVRE, défendeurs.

Désignation

Un immeuble connu et désigné comme étant partie du lot huit «D» (ptie 8D), rang Deux (rg II), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Templeton, division d'enregistrement de Hull, province de Québec, et pouvant être plus particulièrement décrit comme suit, savoir:

De figure irrégulière, bornée au nord par le lot 8D-44, à l'est par le lot 8D-9 (rue des Rossignols), au sud et à l'ouest par d'autres parties du lot 8D, ladite parcelle mesure trente-deux mètres et quatre-vingt-huit centièmes (32,88 m) au nord, quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) à l'est, trente-trois mètres et

soixante-sept centièmes (33,67 m) au sud et quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) à l'ouest. Ladite parcelle mesure en superficie cinq cent six mètres carrés et neuf dixièmes (506,9 m²).

Ladite parcelle doit être subdivisée incessamment et porter le numéro 8D-65, rang 2, canton de Templeton.

Avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 20 425,00 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Hull, 170, rue Hôtel-de-Ville, pièce 3120, Hull (Québec), le VINGT-NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

La shérif adjointe,
MARJOLAINE THÉORET

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 26 juillet 1993

87768

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 250-05-000077-933
250-18-000010-937

CAISSE POPULAIRE DE ST-LUDGER, 62, rue Témiscouata, Rivière-du-Loup, QC, G5R 3Z3, partie demanderesse, contre RÉGINALD BEAULIEU et MICHELINE PARENT, 3, Bélanger, Saint-Antoine, QC, G0L 2J0, et SUZANNE LANDRY et YVES OUELLET, 1, rue Iberville, Rivière-du-Loup, QC, G5R 1G4, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, QC, G5R 3V3, mis en cause.

«1. Un terrain de figure irrégulière, montré sur un plan préparé par l'arpenteur Michel Côté en date du 6 juin 1977, minute numéro 383, dont copie est annexée à la minute numéro 3439 de René Michel Ouellet, notaire, montré par les lettres A, B, C et D sur ledit plan et décrit comme suit:

Commençant à un point, situé sur l'emprise sud-ouest du lot 78-1 rue, point de départ «A» au plan; de ce point, vers le sud-ouest sur une distance de cent quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre dixièmes (198,4 pi) jusqu'au point «B» situé sur l'emprise de la ligne

séparative des lots 78 et 79 clôture d'occupation; du point «B», vers le nord-ouest sur une distance de cent quarante-cinq pieds (145 pi) en suivant la ligne séparative des lots 78 et 79 jusqu'à un repère planté par l'arpenteur Normand Parent, point «C» au plan; du point «C», vers le nord-est sur une distance de deux cent treize pieds et sept dixièmes (213,7 pi) en suivant la ligne implantée par l'arpenteur Normand Parent jusqu'au point «D» situé sur l'emprise sud-ouest du lot 78-1 rue; du point «D» en suivant l'emprise sud-ouest du lot 78-1 rue sur une distance de soixante-dix-sept pieds et quatre dixièmes (77,4 pi) le long d'une courbe d'un rayon de quatre cent vingt-deux pieds (422 pi), quatorze pieds et quatre dixièmes (14,4 pi) et trente pieds et cinq dixièmes (30,5 pi) le long d'une courbe d'un rayon de deux cent soixante-dix pieds et trois dixièmes (270,3 pi) jusqu'au point de départ «A»; ladite parcelle ainsi décrite est bornée vers le nord-est par le lot 78-1 (rue Bélanger), vers le sud-est par une partie du lot 78 ci-après décrite, vers le sud-ouest par le lot 79 et vers le nord-ouest par une partie du lot 78 aujourd'hui connu comme le lot 78-6, propriété de monsieur Michel Nadeau; lequel terrain fait partie du lot soixante-dix-huit, rang Deux (ptie 78, rg II) dans les six mille acres, au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Antonin, division d'enregistrement de Témiscouata; avec bâtisses dessus construites, en particulier une maison ancestrale et une remise, circonstances et dépendances.

2. Un terrain de figure irrégulière, contigu au sud-est à l'immeuble ci-haut décrit mesurant vers le nord-ouest cent quatre-vingt-dix-huit pieds et quatre dixièmes (198,4 pi), vers le nord-est le long de la rue Bélanger environ cent dix pieds (110 pi) en suivant l'emprise de la rue, vers le sud-est environ cent vingt-trois pieds (123 pi), vers le sud-ouest cinquante-quatre pieds et quatre dixièmes (54,4 pi), quarante et un pieds et huit dixièmes (41,8 pi) et dix pieds (10 pi), vers le sud-est dans une autre ligne cinquante-six pieds et deux dixièmes (56,2 pi) et vers le sud-ouest dans une autre ligne environ vingt-cinq pieds (25 pi); tel que borné vers le nord-ouest à l'immeuble ci-haut décrit, vers le nord-est à la rue Bélanger, vers le sud-est au chemin public (rue Principale) et à partie du lot 78, appartenant à monsieur Bertrand Caron, vers le sud-ouest audit Bertrand Caron, ligne bornée, et à une partie du lot 79; lequel terrain fait partie du lot soixante-dix-huit, rang deux (ptie 78, rg II) dans les six mille acres, au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Antonin, division d'enregistrement de Témiscouata; sans bâtisse, mais avec circonstances et dépendances.»

La mise à prix est fixée à 38 024,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Kamouraska, au moment de l'adjudication, soit 19 012,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, QC, G5R 3V3, le JEUDI NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 15 juillet 1993

87765

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-014447-914
500-18-000303-926

CAISSE POPULAIRE D'ANJOU, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 7000, boulevard Joseph-Renaud, Anjou, district de Montréal, partie demanderesse, contre GUY FREDERIC GERVAIS, domicilié au 223, rue Lazard, Mont-Royal, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant au défendeur, Guy Frederic Gervais, savoir:

« Un immeuble sis sur l'avenue Lazard en la ville de Mont-Royal, connu et désigné comme étant le lot deux cent vingt de la subdivision officielle du lot originaire six cent dix-huit (618-220), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent.

Avec toutes les constructions dessus élevées et notamment une maison portant le numéro domiciliaire au 223 de l'avenue Lazard en la ville de Mont-Royal, dont le mur latéral sud-ouest est mitoyen, de même que le mur latéral nord-est du garage se trouvant à l'arrière de l'immeuble, circonstances et dépendances.»

L'immeuble servant de résidence familiale.

La mise à prix est fixée à 171 000,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 85 500,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, chambre 8.119, le NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MARYSE CÔTÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 10 juin 1993

87819

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-004375-924
S. 200-18-000083-939

CAISSE POPULAIRE DE SAINTE-FOY, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 2877, chemin Sainte-Foy à Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre ALAIN VERREAULT, domicilié et résidant au 1015, avenue des Braves à Québec, district de Québec, et RÉAL POULIN, domicilié et résidant au 770, rue Belvédère, appartement 5 à Québec, district de Québec, et JEAN-GUY POULIN, domicilié et résidant au 520, rue Myriam à Charlesbourg, district de Québec, défendeurs.

«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot originaire numéro mille quatre (lot 1004) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec; le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant le numéro d'immeuble 275 à 293, rue Boisseau à Québec. Sujet, ledit immeuble, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes et occultes pouvant l'affecter.»

La mise à prix est fixée à trente-sept mille trois cent trente-sept dollars et cinquante cents (37 337,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87770

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000611-934
S. 200-18-000075-935

CAISSE POPULAIRE DE STE-CLAIRE D'ASSISE, corporation régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 63, avenue Boisclair, Québec (Québec), G1L 4V1, demanderesse, contre JEAN-GUY TURCOTTE, domicilié et résidant au 482, des Plaines, Lac-Saint-Charles (Québec), G0A 2H0, et JOSEPH PARENT, domicilié et résidant au 347, 8^e Rue, Québec (Québec), G1L 2P2, défendeurs.

«A) Un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la subdivision numéro soixante-cinq du lot originaire numéro deux mille quatre-vingt-dix-huit (2098-65 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, étant la partie sud-ouest du lot 2098-65, borné au nord-est par la partie nord-est du lot 2098-65, au sud-est par le lot 2098-75, au sud-ouest par le lot 2098-66 et au nord-ouest par le lot 2098-64 (rue Saint-Léon), mesurant dix mètres et soixante-quatorze centièmes (10,74 m) au nord-est, neuf mètres et soixante et onze centièmes (9,71 m) au sud-est, dix mètres et soixante-seize centièmes (10,76 m) au sud-ouest et dix mètres et treize centièmes (10,13 m) au nord-ouest; avec bâtisse dessus construite, portant les numéros d'immeuble 311 à 321, rue Saint-Léon, Québec, circonstances et dépendances;

B) un emplacement connu et désigné comme étant une partie de la subdivision numéro soixante-cinq du lot originaire numéro deux mille quatre-vingt-dix-huit (2098-65 ptie) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec, borné vers le nord-ouest par le lot 2098-64 (rue Saint-Léon), vers le nord-est par le lot 2098-1-A (rue Carillon), vers le sud-est par le lot 2098-75 et vers le sud-ouest par la partie restante du lot 2098-65, mesurant dix mètres et soixante-douze centièmes (10,72 m) au nord-est, neuf mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (9,95 m) au sud-est, dix mètres et soixante-quatorze centièmes (10,74 m) au sud-ouest et neuf mètres et soixante-douze centièmes (9,72 m) au nord-ouest; avec la bâtisse dessus construite, portant les numéros d'immeuble 126, 128 et 128A, rue Carillon, Québec, circonstances et dépendances.

Il y a une différence entre le cadastre et l'occupation.

Il y a des vues illégales par et contre les propriétés ci-dessus mentionnées.

L'excédent du toit surplombe les trottoirs et deux marches de béton empiètent sur une partie du trottoir.»

Pour être vendus en bloc suivant jugement rendu par l'honorable Gaëtan Pelletier, J.C.S., le 15 juillet 1993.

La mise à prix est fixée à trente-deux mille cinq cent soixante-treize dollars et soixante-quinze cents (32 573,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87776

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000394-937
S. 200-18-000094-936

CAISSE POPULAIRE LAURIER, demanderesse, contre
GILLES-CLAUDE BOUCHARD, défendeur.

« La fraction d'un immeuble tenue en copropriété « LE 910 » telle qu'établie aux termes d'une déclaration de copropriété reçue de Jean-Pierre Poirier, notaire, le 31 août 1988, dont copie a été enregistrée à la division d'enregistrement de Québec, le 1^{er} septembre 1988 sous le numéro 1296861 et amendée aux termes des actes enregistrés sous les numéros 1342257 et 1362276, laquelle fraction ou unité est décrite de la façon suivante, savoir :

a) La partie exclusive connue et désignée comme étant la subdivision cinq cent huit du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-508) du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame-de-Québec (la banlieue), division d'enregistrement de Québec, à laquelle est rattachée la partie exclusive constituée d'une terrasse et connue et désignée comme étant la subdivision cinq cent neuf du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-509) du même susdit cadastre.

Ces dites parties exclusives correspondent au numéro d'immeuble 910, Gérard-Morisset, appartement 508, ville de Québec.

b) La quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes à la partie exclusive désignée au paragraphe a ci-dessus, telle qu'établie dans la déclaration de copropriété ci-haut mentionnée.

Ces dites parties communes sont connues et désignées comme étant les subdivisions un et deux du lot originaire numéro deux cent soixante-quinze (275-1 et 275-2) du susdit cadastre.

Le lot 275-1 étant le fonds de terrain, le lot 275-2 étant le gros-œuvre de la bâtisse.

c) Tous les droits, titres et intérêts se rattachant à cette unité de copropriété et notamment le droit à l'usage exclusif de deux (2) espaces de stationnement intérieurs portant les numéros cinquante-neuf (59) et soixante (60) et deux cases de rangement intérieures portant les numéros C-59 et C-60, le tout tel qu'établi aux termes de la déclaration de copropriété susmentionnée et dont les emplacements sont démontrés sur un plan annexé à ladite déclaration de copropriété.

Le tout avec droit et sujet, ledit immeuble, aux servitudes et autres droits réels pouvant l'affecter et tels que plus amplement relatés et décrits aux termes de la déclaration de copropriété précédemment mentionnée. »

La mise à prix est fixée à soixante-quinze mille neuf cent soixante-deux dollars et cinquante cents (75 962,50 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des

Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le QUATORZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87772

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-000522-933
S. 200-18-000097-939

CAISSE POPULAIRE ST-ANSELME, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant un bureau au 134, rue Principale, Saint-Anselme, district judiciaire de Beauce, demanderesse, contre **PIERRE VIEN**, domicilié et résidant au 10, de l'Érablière, Saint-Malachie-de-Bellechasse, district judiciaire de Beauce, défendeur.

« Un terrain connu et désigné comme faisant partie des lots numéros cent trois et cent quatre (ptie 103 et ptie 104) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Malachie, division d'enregistrement de Dorchester, canton de Frampton, mesurant soixante-quinze pieds (75,0 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest sur quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, mesures anglaises, borné comme suit: vers le nord-est par une autre partie desdits lots 103 et 104, appartenant à monsieur Marius Gilbert ou représentants, vers le sud-est par une partie du lot 103 (Terrain numéro 7, rue des Trembles), vers le sud-ouest par la ligne séparative des lots 103 et 104 avec le lot numéro dix (10) dudit cadastre et vers le nord-ouest par la rue de l'Érablière; avec chalet y érigé, circonstances et dépendances. L'immeuble présentement vendu porte le numéro 10-A, rue de l'Érablière, rue le plan des Placements Saint-Malachie Inc. »

La mise à prix est fixée à trois mille six cent soixante-quinze dollars (3 675,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Dorchester, 115, rue Langevin, Sainte-Hénédine, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87769

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-003681-918
S. 200-18-000103-935

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 2700, boulevard Laurier, Sainte-Foy, district de Québec, demanderesse, contre RÉJEAN POITRAS et CLAIRE RACINE, tous deux domiciliés et résidant au 1275, rue Raymond, Beauport, district de Québec, et P.A. SOCIÉTÉ D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 3107, rue des Hôtels, local 27 à Sainte-Foy, district de Québec, défendeurs solidaires.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé de la subdivision onze du lot originaire neuf cent un (901-11) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 1275, boulevard Raymond, Beauport, province de Québec, circonstances et dépendances. »

La mise à prix est fixée à dix-sept mille sept cent cinquante dollars (17 750,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87771

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002040-934
C.M.Q. 978-92
S. 200-18-000090-934

VILLE DE QUÉBEC, corps politique et incorporé par acte de la législature, ayant son siège social au 2, rue des Jardins dans la ville

de Québec, district de Québec, demanderesse, contre DICK DUMAS, dont la dernière adresse connue est le 360, rue Dupont, Beauport (Québec), GOA 1E0, défendeur.

« Un emplacement connu et désigné comme étant le lot 798 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Sauveur, division d'enregistrement de Québec; le tout avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances et portant les numéros d'immeuble 401-405, rue Hermine, Québec. »

La mise à prix est fixée à vingt-trois mille trois cent trois dollars et soixante-quinze cents (23 303,75 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, bureau RC-32, Québec, le TREIZIÈME jour de SEPTEMBRE 1993 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 7 août 1993

87775

Erratum

Terrebonne
700-02-000231-929

GÉRARD MATHON *ET AL.* contre 2527-1289 QUÉBEC INC.

Dans la parution du 17 juillet 1993, 125^e année, no 29, page 3135, ont aurait dû y lire dans la désignation cadastrale, après le paragraphe a :

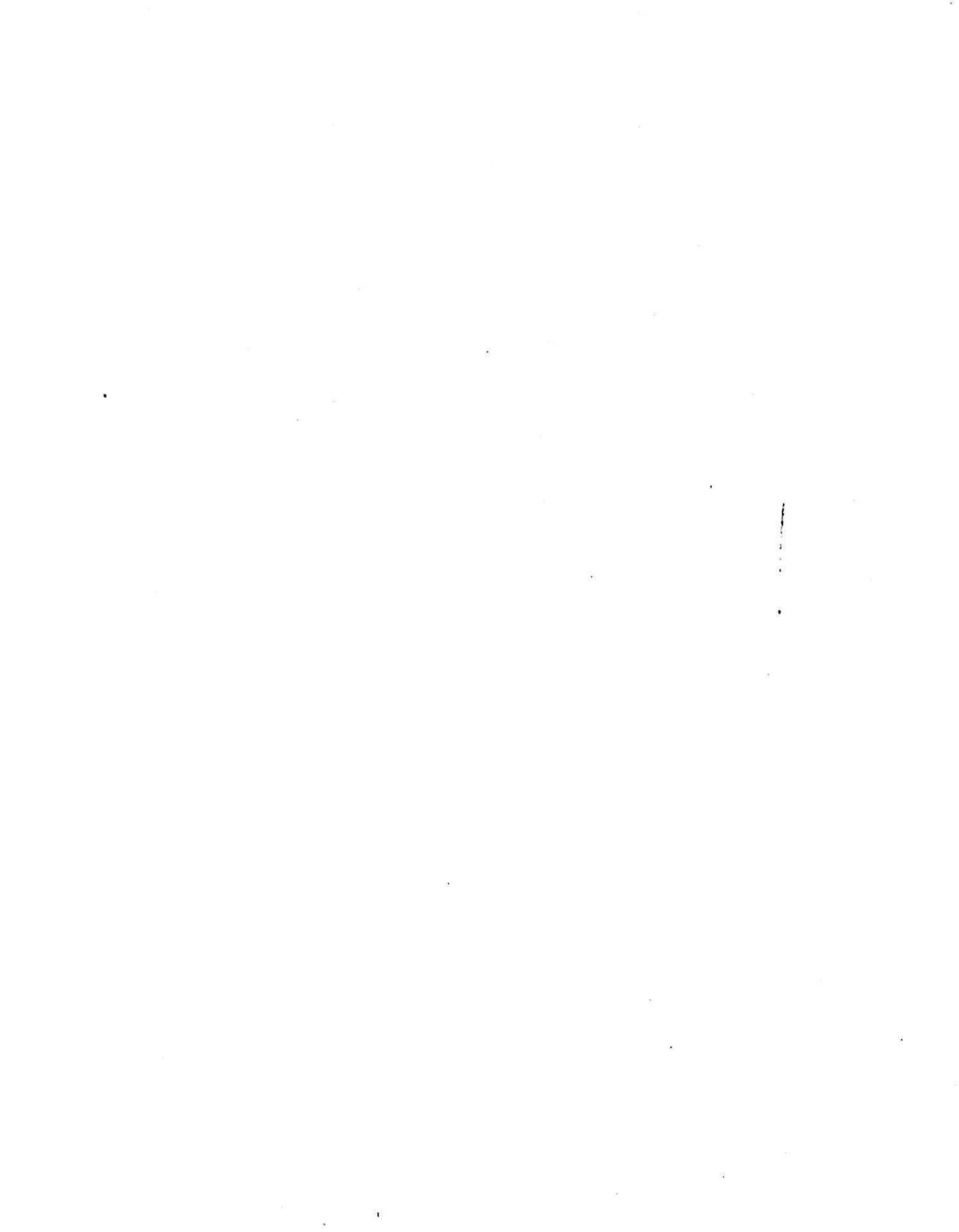
b) la quote-part afférente aux dites parties exclusives ci-dessus désignées dans les parties communes connues et désignées comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent quatre-vingt-sept (687-1 et 687-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels;

La vente de l'immeuble ayant lieu le 18 août 1993 à 10 heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour du Québec, chambre civile
Saint-Jérôme, le 28 juillet 1993

87820



CONTEXTES DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE QUÉBÉCOISE



Contextes de la politique linguistique québécoise
Conseil de la langue française
1993, 192 pages
EOO 2-551-15626-2

17,95 \$

Les défis relatifs à l'aménagement linguistique qui se poseront au Québec au cours des prochaines années sont liés à des transformations rapides de la société québécoise. Quelles sont ces nouvelles réalités ? Cinq spécialistes ont alimenté la réflexion du Conseil de la langue française lors d'un séminaire organisé en novembre 1992. Cette réflexion, publiée dans cet ouvrage, porte sur :

- la politique linguistique : évaluation globale et prospective;
- l'incidence des facteurs démographiques sur l'usage du français au Québec;
- les répercussions juridiques des transformations économiques sur la politique linguistique;
- les répercussions de la globalisation des marchés et des nouvelles technologies sur la structure de l'emploi et les exigences linguistiques qui en découleront;
- la force d'attraction culturelle du français et les comportements linguistiques des jeunes à l'égard de l'anglais.

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires et chez votre libraire habituel.

Commande postale
Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
Sans frais : 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE

3-014-2/06

Nom : _____ No compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone : (_____) _____

Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	EOO 2-551-15626-2	Contextes de la politique linguistique québécoise	17,95 \$	

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de «Les Publications du Québec».

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.



Québec 

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

